

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1315

8 juillet 2009

### SOMMAIRE

Aderland Holding S.A. ....	63114	IFI Estates S.A. ....	63111
Agio Investments S.A. ....	63110	ISKANDER Luxembourg S.A. ....	63116
Algeco/Scotsman Group S.à r.l. ....	63119	Jacquet International ....	63113
Allbest S.A. ....	63108	Japan Property Holdco S.à r.l. ....	63116
Baccarat Hotels & Residences Global Li- censing (Lux), S.à r.l. ....	63120	Koningslaan S.à r.l. ....	63119
BBWP Europe KG Holdings II Lux S.à r.l. .....	63108	La Brasserie de la Mer ....	63113
BBWP Nor Holdings S.à r.l. ....	63109	Land Lad S.A. ....	63117
Blader Holding S.A. ....	63117	Lombard International Assurance S.A. ...	63074
Burlington Properties S.A. ....	63111	Lux HDD Holdco 1 S.à r.l. ....	63117
BVT Lux S.à r.l. ....	63114	Lux HDD Holdco 2 S.à r.l. ....	63117
CDA Investment S.A. ....	63111	Marcell LuxCo II S.à r.l. ....	63116
Central European Real Estate Manage- ment S.A. ....	63119	Marcell LuxCo II S.à r.l. ....	63115
CGPA Ré ....	63120	Meetshow International S.A. ....	63109
Colim S.A. ....	63115	Miltox S.A. ....	63115
Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie ....	63105	Modern Processing S.A. ....	63113
Costa dei Fiori S.A. ....	63116	Naked S.A. Luxembourg ....	63118
Courthéoux Société Anonyme ....	63106	NG Invest S.à r.l. ....	63118
D.F. Holding S.A. ....	63114	Odessa International Holding S.A. ....	63117
Diaverum Pooling GP & Co., SCA ....	63114	P.F.L. S.A. ....	63110
Dream Real Estate S.A. ....	63109	Procobel S.A. ....	63115
DT Investments Holding S.A. ....	63113	RB International Development Fund I S.à r.l. ....	63118
Easy Hole Invest S.A. ....	63107	Rosaline Holding S.A. ....	63105
Edi7 ....	63112	Sanfedo S.A. ....	63110
Ekab S.A. ....	63107	Sapins S.A. ....	63118
Emomed Invest S.A. ....	63108	Savoy 74 Investment S.A. ....	63116
European Real Estate Partners S.A. ....	63106	Sodinvest S.A. ....	63113
G. Finance ....	63114	Sofirata S.A. ....	63118
Globalbrevets S.A. ....	63115	Sprint Investments S.A. ....	63112
Globaltex Investissements S.A. ....	63107	Stratis S.A. ....	63112
Goodyear ....	63106	Sunlight Energy S.A. ....	63112
Hermitage S.A. ....	63108	Taya ....	63112
High Performance Solutions S.A. ....	63109	Textilco S.A. ....	63107
		The Private Equity Company SA ....	63111
		VH Estates S.A. ....	63110

**Lombard International Assurance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 37.604.

In the year two thousand and nine, on the third day of the month of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Lombard International Assurance S.A." (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, incorporated on 26<sup>th</sup> July 1991 by deed of Me Christine Doerner, notary residing in Bettembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C) number 338 of 13<sup>th</sup> September 1991. The articles of association of the Company were last amended on 13<sup>th</sup> December 2005 by deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C number 1865 of 5<sup>th</sup> October 2006.

The meeting was presided by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary Me Miriam Schinner, maître en droit, and as scrutineer Me Carole Winandy, maître en droit, each residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. Said list will be attached to the present deed to be filed together.

As it appeared from said attendance list, all one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders declared having been informed of the agenda, so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

2. The agenda of the meeting was as follows:

A. Share split through the decrease of the nominal value of the shares of the Company from one Euro five nine one one cents (€1.5911) to one Euro cent (€0.01) per share, so that the issued share capital of one million nine hundred and eighty-eight thousand eight hundred and seventy five Euro (€1,988,875) is represented by one hundred and ninety-eight million eight hundred and eighty-seven thousand five hundred (198,887,500) shares; reclassification of the one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) existing shares into one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one Euro cent (€0.01) and issue of one hundred ninety-seven million six hundred thirty-seven thousand five hundred (197,637,500) shares with a nominal value of one Euro cent (€0.01);

B. Decision to delete the numbering of the shares;

C. Creation of four (4) classes of shares, namely FP class, Class B, Class C, and Class D; creation of Categories within each of Classes B, C and D, namely, for Class B, Category BC1, Category BD1, Category BC2 Shares, Category BD2, Category BC3, Category BD3, Category BC4 and Category BD4, for Class C, Category CC1, Category CD1, Category CC2 Shares, Category CD2, Category CC3, Category CD3, Category CC4 and Category CD4, and for Class D, Category DC1, Category DD1, Category DC2 Shares, Category DD2, Category DC3, Category DD3, Category DC4 and Category DD4; each Class and Category with such rights and obligations as set forth in the amended and restated articles under item E;

D. Reclassification of all one hundred and ninety eight million eight hundred and eighty-seven thousand five hundred (198,887,500) existing shares (further to item (A)) into one hundred and ninety-eight million eight hundred and eighty-seven thousand five hundred (198,887,500) FP Shares;

E. Increase of the issued share capital of the Company to two million six thousand eight hundred and seventy-five Euro (€2,006,875) by the issue of a total of one million eight hundred thousand (1,800,000) shares divided into the Categories BC1, BC2, BC3, BC4, CC1, CC2, CC3, CC4, DC1, DC2, DC3 and DC4 (with no shares being at present issued in the Dividend Sub-Classes), of a nominal value of one Euro cent (€0.01) each and for a total subscription price of five million Euro (€5,000,000); subscription to and payment of all the new shares issued within the Capitalising Sub-Classes, by Friends Provident plc. (the Subscriber) and allocation of an amount of eighteen thousand Euro (€18,000) to the share capital and the balance of four million nine hundred eighty-two thousand Euro (€4,982,000) to the freely distributable share premium account of the Company:

Category of Shares within Class B	Number of Shares issued to be subscribed in relevant Category
BC1	150,000
BC2	150,000
BC3	150,000
BC4	150,000
Category of Shares within Class C	Number of Shares issued to be subscribed in relevant Category
CC1	150,000

	CC2	150,000
	CC3	150,000
	CC4	150,000
Category of Shares within Class D	Number of Shares issued to be subscribed in relevant Category	
	DC1	150,000
	DC2	150,000
	DC3	150,000
	DC4	150,000

F. Amendment and restatement of the consolidated articles of association of the Company (except as to the object of the Company), in particular without limitation in order to include the amendments of the share capital and shares pursuant to the items hereabove, to determine the rights and obligations of each of the Classes and Categories, and any such amendments as set forth in the amended and restated articles, substantially in the form attached in the proxies (the Articles);

G. Acknowledgement and approval of the provision on the automatic reclassification of SR Shares (as defined in the Articles) into FP Shares on a one to one ratio on the conditions set forth in the Articles; acknowledgement and approval of the provision on the reclassification of SR Shares held by the Reserve Holder, at the written request of the Reserve Holder from a Capitalising Sub-Class into the corresponding Dividending Sub-Class (or vice versa, as the case may be) (each as defined in the Articles) on the conditions set forth in the Articles; authorisation to the board of directors of the Company or its delegates to record such reclassifications and accordingly amend the Articles.

(All agenda items being interlinked and can only be passed together).

After the above has been approved, the following resolutions have been unanimously passed by the meeting:

*First resolution*

The meeting resolved to split the shares through the decrease of the nominal value of the shares in the Company from one Euro five nine one one cents (€1.5911) to one Euro cent (€0.01) per share, so that the issued share capital of one million nine hundred eighty-eight thousand eight hundred and seventy-five Euro (€1,988,875) is represented by one hundred and ninety-eight million eight hundred and eighty-seven thousand five hundred (198,887,500) shares.

The meeting consequently resolved to reclassify the one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) existing shares into one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one Euro cent (€0.01) and to issue one hundred ninety-seven million six hundred thirty-seven thousand five hundred (197,637,500) shares with a nominal value of one Euro cent (€0.01).

*Second resolution*

The meeting resolved to delete the numbering of the shares so that the shares of the Company going forward shall not be numbered.

*Third resolution*

The meeting resolved to create four (4) classes of shares, namely FP class, Class B, Class C and Class D.

The meeting further resolved to create categories within each of the Class B, Class C and Class D, namely for Class B, Category BC1, Category BD1, Category BC2 Shares, Category BD2, Category BC3, Category BD3, Category BC4 and Category BD4, for Class C, Category CC1, Category CD1, Category CC2 Shares, Category CD2, Category CC3, Category CD3, Category CC4 and Category CD4, and for Class D, Category DC1, Category DD1, Category DC2 Shares, Category DD2, Category DC3, Category DD3, Category DC4 and Category DD4.

The meeting resolved to grant to each Class and Category of shares such rights and obligations as set forth in the amended and restated articles of the Company as resolved upon under the fifth resolution.

*Fourth resolution*

The meeting resolved to reclassify all one hundred and ninety-eight million eight hundred and eighty-seven thousand five hundred (198,887,500) existing shares (further to the first resolution) into one hundred and ninety-eight million eight hundred and eighty-seven thousand five hundred (198,887,500) FP Shares.

*Fifth resolution*

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of eighteen thousand Euro (€18,000) to raise it from its current amount to two million six thousand eight hundred seventy-five Euro (€2,006,875) by the issue of a total of one million eight hundred thousand (1,800,000) shares divided into the Categories as set out in the subscription table in the agenda (with no shares being at present issued in the Dividending Sub-Classes but the terms provided for), of a nominal value of one Euro cent (€0.01) each and for a total subscription price of five million Euro (€5,000,000).

Thereupon appeared Friends Provident plc, represented by Me Toinon Hoss, prenamed, and subscribed to all the new shares so issued, the sole other shareholder of the Company confirming having received due information and expressly waiving any pro rata pre-emption right and any right to subscribe to any new shares.

The total subscription price of five million Euro (€5,000,000) of the new shares issued is fully paid in cash and will be allocated up to eighteen thousand Euro (€18,000) to the share capital and the balance of four million nine hundred eighty-two thousand Euro (€4,982,000) to the freely distributable share premium account of the Company.

Evidence of the payment of the issue price was shown to the undersigned notary.

#### *Sixth resolution*

The meeting resolved to amend and restate the articles of association of the Company (except as to the object of the Company), in particular without limitation to include the amendments of the share capital and shares pursuant to the items set forth in the agenda, to determine the rights and obligations of each of the Classes and Categories of shares, and any such amendments as set forth in the amended and restated articles (the Articles), so as to read as follows:

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established among the appearing parties and all those who may become owners of the Shares hereafter issued a Company in the form of a société anonyme, under the name of: LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A. (the Company).

**Art. 2. Duration.** The Company is established for an undetermined duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is to perform and pursue in Luxembourg and abroad, for its own account or on behalf of third parties, any life insurance and reinsurance transactions, comprising mainly:

1) Insurance transactions with or without reinsurance

- in case of death;

- in case of life;

- mixed;

- regarding guarantees resulting on an ancillary basis from life insurance and which, as a result of illness or accident, particularly in case of infirmity, provide for a complementary compensation other than a final compensation.

2) Capitalisation transactions.

3) Management of collective pension funds, and more generally, any financial transactions, regarding movables and real estate directly related to the object described above.

Further, the Company may enter into agreements with, or hold participations in any form whatsoever in, Luxembourg companies and foreign companies, or other business entities comprising other insurance companies or entities in order to pursue its object, comprising the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and administer, develop and manage its portfolio.

**Art. 4. Registered office.** The registered office of the Company is established in Senningerberg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

#### **Art. 5. Share capital.**

5.1 The Company has an issued share capital of two million six thousand eight hundred and seventy five euro (€2,006,875) represented by a total of two hundred million six hundred eighty-seven thousand five hundred (200,687,500) fully paid Shares, each with a nominal value of one euro cent (€0.01) divided into various Classes, Sub-Classes and Categories of Shares as follows, with such rights and obligations as set forth in the present Articles:

one hundred ninety eight million eight hundred eighty seven thousand five hundred (198,887,500) FP Shares;

six hundred thousand (600,000) Class B Shares divided into four Capitalising Sub-Classes as follows: one hundred fifty thousand (150,000) Category BC1 Shares, one hundred fifty thousand (150,000) Category BC2 Shares, one hundred fifty thousand (150,000) Category BC3 Shares and one hundred fifty thousand (150,000) Category BC4 Shares;

six hundred thousand (600,000) Class C Shares divided into four Capitalising Sub-Classes as follows: one hundred fifty thousand (150,000) Category CC1 Shares, one hundred fifty thousand (150,000) Category CC2 Shares, one hundred fifty thousand (150,000) Category CC3 Shares and one hundred fifty thousand (150,000) Category CC4 Shares;

six hundred thousand (600,000) Class D Shares divided into four Capitalising Sub-Classes as follows: one hundred fifty thousand (150,000) Category DC1 Shares, one hundred fifty thousand (150,000) Category DC2 Shares, one hundred fifty thousand (150,000) Category DC3 Shares and one hundred fifty thousand (150,000) Category DC4 Shares.

5.2 Shares may also be issued in the following Dividending Sub-Classes: Category BD1 Shares, Category BD2 Shares, Category BD3 Shares and Category BD4 Shares;

Category CD1 Shares, Category CD2 Shares, Category CD3 Shares and Category CD4 Shares;

Category DD1 Shares, Category DD2 Shares, Category DD3 Shares and Category DD4 Shares.

Such Dividending Sub-Classes will carry the rights set out in the present Articles and shall be issued in accordance with the provisions of these Articles and applicable law.

5.3 Upon the acquisition of any SR Shares by the holder(s) of the FP Shares after the Restatement Date (other than the Reserve SR Shares) or with respect to Reserve SR Shares held by the Reserve Holder after Year 6, such SR Shares (including for the avoidance of doubt, the Reserve SR Shares) shall automatically be re-classified as FP Shares on an one to one ratio. The Board of Directors (or its delegates) shall record such re-classification in the register of Shareholders of the Company and in the Articles and have the present Articles amended accordingly.

5.4 Any Reserve SR Shares held by the Reserve Holder shall, at the written request of the Reserve Holder in view of the transfer to a new or existing SR Shareholder, be re-classified from a Capitalising Sub-Class into the corresponding Dividending Sub-Class (or vice versa, as the case may be) prior to the relevant transfer. The Board of Directors (or its delegates) shall record such re-classification in the register of Shareholders of the Company and in the Articles and have the present Articles amended accordingly.

5.5 The Company may proceed to the repurchase of its own Shares subject to, and within the limits laid down, by applicable law.

5.6 The Company shall not issue fractional Shares. The Board of Directors shall be authorised at its discretion to provide for the payment of cash or the issuance of scrip in lieu of any fraction of a Share.

5.7 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.8 Any Share premium shall be freely distributable.

#### **Art. 6. Board of Directors.**

6.1 The Company shall be managed by a Board of Directors composed of no less than three (3) and no more than ten (10) members who may but need not, be Shareholders of the Company.

6.2 The directors shall be appointed by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding 6 years. Directors may be re-elected but may also be removed with or without cause (ad nutum) by the general meeting of Shareholders.

#### **Art. 7. Chairman, Board Proceedings.**

7.1 The Board of Directors shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who may but need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the Board of Directors and of the Shareholders.

7.2 Meetings of the Board of Directors will be held at quarterly intervals and otherwise as shall be appropriate at the place indicated in the notice of meeting. The Board of Directors shall meet upon call by any one director.

7.3 The chairman shall preside at all meetings of the Board of Directors, but in his absence the Board of Directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

7.4 Written notice of any meeting of the Board of Directors to include all matters to be considered on the agenda shall be given to all directors at least five business days in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telefax or by cable or telegram or telex another director as his proxy.

7.5 Directors' meetings can also in all circumstances be held by any method of communication (including without limitation conference calls) enabling all directors to hear each other.

7.6 The Board of Directors can deliberate or act validly only if, throughout the meeting at least a majority of the directors is present or represented. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

7.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also in all circumstances be passed in writing and may consist of one or more documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

7.8 No contract or other transaction between the Company and any other corporation or enterprise shall be automatically affected or invalidated by the fact that any one or more directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other corporation or enterprise. Any director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any corporation or firm with which the Company

shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other corporation or enterprise, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business. However, if a director has an interest (either personally or as a result of serving as a director, associate, officer or employee of any corporation or firm concerned by the deliberation of the Board) in any deliberation, such interest shall be disclosed to the other directors who shall decide, at a majority vote, whether the interested director may participate in the vote on the concerned transaction (subject to applicable law).

7.9 The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by any one director.

#### **Art. 8. Management of the Company, Board Powers, Binding Signatures.**

8.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles of Incorporation to the general meeting of Shareholders shall fall within the competence of the Board of Directors.

8.2 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to a chief executive. In accordance with the law, the Board of Directors is also authorized to delegate certain powers to one or more directors, officers, managers or other agents, acting either alone or forming committees.

8.3 The Company will be bound by the joint signature of any two directors or by the joint signatures of any two persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors.

#### **Art. 9. Board Indemnification.**

9.1 To the extent permitted by applicable law, the Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators against loss, damages, or expenses (including reasonable legal expenses), reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceedings to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or any other corporation of which the Company is a Shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified (if such position is or was held at the request of the Company), except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceedings to be liable for gross negligence or wilful misconduct.

9.2 In the event of a settlement, indemnification may be provided only in connection with any matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its counsel that the person to be indemnified did not act with gross negligence or wilful misconduct.

9.3 The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such person may be entitled.

#### **Art. 10. Shares in registered form.**

10.1 Shares will be in registered form only. A register of Shareholders will be kept at the registered office of the Company where it will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said register. A transfer of registered Shares made in accordance with the present Articles of Incorporation shall be carried out by means of a declaration of transfer entered in the said register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorised representatives. The Company may accept and enter in the register a Transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee (subject to any Transfer or like provisions set forth or as the case may be referred to in the present Articles).

10.2 The Company will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the Share will be required to name one person as the owner of the Share vis-a-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Share until one person has been so designated. The same rule shall apply in the case of a conflict between an usufructuary and a bare owner or between a pledgor and a pledgee.

10.3 The Company may consider the person in whose name the registered Shares are registered in the register of Shareholders as the full owner of such registered Shares. The Company shall be completely free from every responsibility in dealing with such registered Shares towards third parties and shall be justified in considering any right, interest or claims of such third parties in or upon such registered Shares to be non-existent, subject, however, to any right which such third party might have to demand the registration or change in registration of registered Shares. In the event that a holder of registered Shares does not provide an address to which all notices or announcements from the Company may be sent, the Company may permit a note to this effect to be entered into the register(s) of Shareholders and such holder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until a different address shall be provided to the Company by such holder. The holder may, at any time, change his address as entered in the register(s) of Shareholders by means of written notification to the Company.

10.4 Upon the written request of a Shareholder, certificates recording the entry of such Shareholder in the register of Shareholders may be issued in such denominations as the Board of Directors shall prescribe. The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the Board

of Directors. Such certificates shall be signed manually or by facsimile by two directors of the Company or by a delegatee of the Board of Directors.

10.5 Lost, stolen or mutilated certificates will be replaced by the Company upon such evidence, undertakings and indemnities as may be deemed satisfactory to the Company, provided that mutilated certificates shall be delivered before new Share certificates are remitted.

**Art. 11. Voting Rights.** Each Share is entitled to one vote at general meeting of Shareholders, unless otherwise provided herein or by law.

**Art. 12. Transfer of Shares.**

12.1 The Shares of the Company are freely transferable subject to the provisions set forth in the present Articles of Incorporation and in particular Article 13, Article 14 and Article 15 as well as to the provisions of any Shareholder Arrangement (if any).

**Art. 13. Lock up, Permitted Transfers.**

13.1 No Transfer of any SR Shares may be made by any holder of SR Shares (other than the Reserve Holder) during the Lock-Up Period, except that

13.1.1 SR Shares may be Transferred during the Lock-Up Period with the prior express written consent of the holder of the FP Shares;

13.1.2 SR Shares may be Transferred to the Reserve Holder or to the person or persons indicated by the Reserve Holder in writing; and

13.1.3 SR Shares may be Transferred in accordance with (and subject to) the provisions of Article 14 and Article 15.

13.2 Any Transfer of SR Shares (or rights therein) shall in addition as otherwise set out in the present Articles of Incorporation be subject to the Transferee in each case, in the event a Shareholder Arrangement (if any) exists at that time, becoming a party to such arrangement.

13.3 For the avoidance of doubt, except as expressly permitted in writing by the holder of the FP Shares, the SR Shares (other than the Reserve SR Shares) may not be subject to, and no holder of the SR Shares may create, agree to create, allow to come into being or permit to subsist, any Security Interest over any SR Shares (or any rights therein).

13.4 The SR Shares, other than the Reserve Shares, are subject to such options as may be set forth in any Shareholder Arrangement (if any).

**Art. 14. Drag Along, Tag Along.**

14.1 In the event that the holder of the FP Shares receives an offer which would constitute a Sale Event and determines at its absolute discretion to accept such offer, any drag along provisions as may be set forth in a Shareholder Arrangement (if any) at that time, shall apply to the SR Shares.

14.2 Subject to article 14.1, in the case of a Sale Event, any tag along provisions as may be set forth in a Shareholder Arrangement (if any) at that time, shall apply to the SR Shares.

**Art. 15. Leaver.** The provisions of the present Articles (as relevant) and in particular the provisions set forth in Article 16 and Article 18 shall be subject to the leaver provisions in any Shareholder Arrangement (if any).

**Art. 16. Share Rights.**

16.1 The Shares shall participate in the results of the Company as set forth herein (subject to the provisions of Article 18 (Change of Control - SR Share rights)) and in accordance with, and subject to, the relevant provisions of any Shareholder Arrangement.

16.1.1 The FP Shares are ordinary Shares entitled to any result of the Company other than the SR Entitlements (if any).

16.1.2 The SR Shares shall have such rights as set forth below for the relevant Category and are divided into the Capitalising Sub-Classes and the Dividend Sub-Classes (subject to the provisions of Article 18 (Change of Control - SR Share rights)).

16.1.2.1 The rights attaching to the Shares of Capitalising Sub-Classes pursuant to the terms hereof shall, unless otherwise resolved by the General Meeting, after the occurrence of the relevant Trigger in the relevant Year accrued on the Shares of the relevant Category(ies) and entitle the holders thereof, to the extent the relevant Trigger occurred in the relevant Year, upon liquidation or repurchase of such Shares to receive liquidation surplus or a repurchase amount reflecting such accrued rights (subject to sufficient net liquidation surplus and/or distributable net reserves and/or profits in case of a repurchase).

16.1.2.2 The rights attaching to the Shares of Dividend Sub-Classes pursuant to the terms hereof shall, unless otherwise resolved by the General Meeting, after the occurrence of the relevant Trigger in the relevant Year entitle the holders of Shares of the relevant Categories, to the extent the relevant Trigger occurred in the relevant Year, to a distribution (in one or more distributions) in aggregate equal to such rights subject however to the Distribution Conditions. In the event that upon liquidation or repurchase of such Shares such distributions have not yet occurred the holders of such Shares shall be entitled to receive liquidation surplus or a repurchase amount reflecting such rights to the extent

not yet distributed to the relevant holders (subject to sufficient net liquidation surplus and/or distributable net reserves and/or profits in case of a repurchase).

16.1.2.3 Any Entitlement shall be subject to the Company having sufficient net distributable reserves and/or profits.

#### 16.2 Minimum Entitlement

16.2.1 Each Share in issue in the Company shall, on any distribution, be entitled, subject to the amount distributed and distributable reserves and profits, to the Minimum Entitlement. The Minimum Entitlement of the FP Shares shall either be distributed to the holders thereof or be accrued until liquidation or repurchase of such Shares as decided by the General Meeting. The Minimum Entitlement on the Shares of the Capitalising Sub-Classes shall, unless otherwise resolved by the General Meeting, be accrued on the relevant Shares until liquidation or repurchase of such Shares, whereas the Minimum Entitlement of the Shares of the Dividending Classes shall, unless otherwise resolved by the General Meeting, be distributed to the holders thereof.

16.2.2 The Minimum Entitlement accrued or distributed on any SR Shares shall be deducted from the SR 1 Entitlement, the SR 2 Entitlement, the SR 3 Entitlements and/or SR 4 Entitlements, without however any double-counting and in case of a Change of Control, before Year 3, the Minimum Entitlement accrued or distributed on any SR Shares shall be deducted from the B Early COC Entitlement, the C Early COC Entitlement and/or D Early COC Entitlement, and after Year 3 the Minimum Entitlement accrued or distributed on any SR Shares shall be deducted from the B COC Entitlement, the C COC Entitlement and/or D COC Entitlement, without however any double-counting.

#### 16.3 FP Shares rights

The FP Shares and any rights or entitlements thereof shall not be subject to any Trigger.

#### 16.4 Class B Rights

##### 16.4.1 Categories BC1 and BD1

16.4.1.1 Categories BC1 and BD1 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the B Trigger at the end of Year 3, in the aggregate to an amount of three million one hundred twenty five thousand euro (€3,125,000) (the "B1 Entitlement"). If the number of Shares in Categories BC1 and BD1 decreases, the B1 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories BC1 or BD1 shall, if the B Trigger exists at the end of Year 3, be entitled (either through distribution, in the case of Category BD1 Shares or accrual, in the case of BC1 Shares) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) BC1 Share: B1 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC1 and BD1 and (ii) BD1 Share: B1 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC1 and BD1 minus its nominal value.

16.4.1.2 If the B Trigger does not exist at the end of Year 3, then, subject to the Restesting Provisions set forth in article 16.7, the Shares of Categories BC1 and BD1 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

##### 16.4.2 Categories BC2 and BD2

16.4.2.1 Categories BC2 and BD2 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the B Trigger at the end of Year 4, in the aggregate to an amount of three million one hundred twenty five thousand euro (€3,125,000) (the B2 Entitlement). If the number of Shares in Categories BC2 and BD2 decreases, the B2 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories BC2 or BD2 shall, if the B Trigger exists at the end of Year 4, be entitled (either through distribution, in the case of Category BD2 Shares or accrual, in the case of BC2 Shares) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) BC2 Share: B2 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC2 and BD2 and (ii) BD2 Share: B2 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC2 and BD2 minus its nominal value.

16.4.2.2 If the B Trigger does not exist at the end of Year 4, then, subject to the Restesting Provisions set forth in article 16.7, the Shares of Categories BC2 and BD2 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

##### 16.4.3 Categories BC3 and BD3

16.4.3.1 Categories BC3 and BD3 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the B Trigger at the end of Year 5, in the aggregate to an amount of three million one hundred twenty five thousand euro (€3,125,000) (the B3 Entitlement). If the number of Shares in Categories BC3 and BD3 decreases, the B3 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories BC3 or BD3 shall, if the B Trigger exists at the end of Year 5, be entitled (either through distribution, in the case of Category BD3 Shares or accrual, in the case of BC3 Shares) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) BC3 Share: B3 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC3 and BD3 and (ii) BD3 Share: B3 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC3 and BD3 minus its nominal value.

16.4.3.2 If the B Trigger does not exist at the end of Year 5, then, subject to the Restesting Provisions set forth in article 16.7, the Shares of Categories BC3 and BD3 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

##### 16.4.4 Categories BC4 and BD4

16.4.4.1 Categories BC4 and BD4 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the B Trigger at the end of Year 6, in the aggregate to an amount of three million one hundred twenty five thousand euro (€3,125,000) (the B4 Entitlement). If the number of Shares in Categories BC4 and BD4 decreases, the B4 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories BC4 or BD4 shall, if the B Trigger occurs at the end of Year 6, be entitled (either through distribution, in the case of Category BD4 Shares or accrual, in the case of BC4 Shares) to the amount resulting



from the following formulas respectively: (i) BC4 Share: B4 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC4 and BD4 and (ii) BD4 Share: B4 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC4 and BD4 minus its nominal value.

16.4.4.2 If the B Trigger does not exist at the end of Year 6, then the Shares of Categories BC4 and BD4 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

## 16.5 Class C Rights

### 16.5.1 Categories CC1 and CD1

16.5.1.1 Categories CC1 and CD1 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the C Trigger at the end of Year 3, in the aggregate to 7.5% of the C Excess (the C1 Entitlement). If the number of Shares in Categories CC1 and CD1 decreases, the C1 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories CC1 or CD1 shall, if the C Trigger exists at the end of Year 3, be entitled (either through distribution, in the case of Category CD1 Shares or accrual, in the case of CC1 Shares) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) CC1 Share: C1 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC1 and CD1 and (ii) CD1 Share: C1 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC1 and CD1 minus its nominal value.

16.5.1.2 If the C Trigger does not exist at the end of Year 3, then, subject to the Retesting Provisions set forth in article 16.7, the Shares of Categories CC1 and CD1 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

### 16.5.2 Categories CC2 and CD2

16.5.2.1 Categories CC2 and CD2 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the C Trigger at the end of Year 4, in the aggregate to 7.5% of the C Excess (the C2 Entitlement). If the number of Shares in Categories CC2 and CD2 decreases, the C2 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories CC2 or CD2 shall, if the C Trigger exists at the end of Year 4, be entitled (either through distribution, in the case of Category CD2 Shares or accrual, in the case of CC2 Shares) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) CC2 Share: C2 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC2 and CD2 and (ii) CD1 Share: C2 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC2 and CD2 minus its nominal value.

16.5.2.2 If the C Trigger does not exist at the end of Year 4, then, subject to the Retesting Provisions set forth in article 16.7, the Shares of Categories CC2 and CD2 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

### 16.5.3 Categories CC3 and CD3

16.5.3.1 Categories CC3 and CD3 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the C Trigger at the end of Year 5, in the aggregate to 7.5% of the C Excess (the C3 Entitlement). If the number of Shares in Categories CC3 and CD3 decreases, the C3 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories CC3 or CD3 shall, if the C Trigger exists at the end of Year 5, be entitled (either through distribution, in the case of Category CD3 Shares or accrual, in the case of CC3 Shares) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) CC3 Share: C3 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC3 and CD3 and (ii) CD3 Share: C3 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC3 and CD3 minus its nominal value.

16.5.3.2 If the C Trigger does not exist at the end of Year 5, then, subject to the Retesting Provisions set forth in article 16.7, the Shares of Categories CC3 and CD3 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

### 16.5.4 Categories CC4 and CD4

16.5.4.1 Categories CC4 and CD4 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the C Trigger at the end of Year 6, in the aggregate to 7.5% of the C Excess (the C4 Entitlement). If the number of Shares in Categories CC4 and CD4 decreases, the C4 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories CC4 or CD4 shall, if the C Trigger exists at the end of Year 6, be entitled (either through distribution, in the case of Category CD4 Shares or accrual, in the case of CC4 Shares) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) CC4 Share: C4 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC4 and CD4 and (ii) CD4 Share: C4 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC4 and CD4 minus its nominal value.

16.5.4.2 If the C Trigger does not exist at the end of Year 6, then the Shares of Categories CC4 and CD4 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

## 16.6 Class D Rights

### 16.6.1 Categories DC1 and DD1

16.6.1.1 Categories DC1 and DD1 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the D Trigger at the end of Year 3, in the aggregate to 5% of the D Excess (the D1 Entitlement). If the number of Shares in Categories DC1 and DD1 decreases, the D1 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories DC1 or DD1 shall, if the D Trigger exists at the end of Year 3, be entitled (either through distribution, in the case of Category DD1 Shares or accrual,

in the case of DC1 Shares) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) DC1 Share: D1 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC1 and DD1 and (ii) DD1 Share: D1 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC1 and DD1 minus its nominal value.

16.6.1.2 If the D Trigger does not exist at the end of Year 3, then, subject to the Retesting Provisions set forth in article 16.7, the Shares of Categories DC1 and DD1 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

#### 16.6.2 Categories DC2 and DD2

16.6.2.1 Categories DC2 and DD2 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the D Trigger at the end of Year 4, in the aggregate to 5% of the D Excess (the D2 Entitlement). If the number of Shares in Categories DC2 and DD2 decreases, the D2 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories DC2 or DD2 shall, if the D Trigger exists at the end of Year 4, be entitled (either through distribution, in the case of Category DD2 Shares or accrual, in the case of DC2 Shares) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) DC2 Share: D2 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC2 and DD2 and (ii) DD2 Share: D2 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC2 and DD2 minus its nominal value.

16.6.2.2 If the D Trigger does not exist at the end of Year 4, then, subject to the Retesting Provisions set forth in article 16.7, the Shares of Categories DC2 and DD2 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

#### 16.6.3 Categories DC3 and DD3

16.6.3.1 Categories DC3 and DD3 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the D Trigger at the end of Year 5, in the aggregate to 5% of the D Excess (the D3 Entitlement). If the number of Shares in Categories DC3 and DD3 decreases, the D3 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories DC3 or DD3 shall, if the D Trigger exists at the end of Year 5, be entitled (either through distribution, in the case of Category DD3 Shares or accrual, in the case of DC3 Shares) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) DC3 Share: D3 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC3 and DD3 and (ii) DD3 Share: D3 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC3 and DD3 minus its nominal value.

16.6.3.2 If the D Trigger does not exist at the end of Year 5, then, subject to the Retesting Provisions set forth in article 16.7, the Shares of Categories DC3 and DD3 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

#### 16.6.4 Categories DC4 and DD4

16.6.4.1 Categories DC4 and DD4 entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the D Trigger at the end of Year 6, in the aggregate to 5% of the D Excess (the D4 Entitlement). If the number of Shares in Categories DC4 and DD4 decreases, the D4 Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories DC4 or DD4 shall, if the D Trigger exists at the end of Year 6, be entitled (either through distribution, in the case of Category DD4 Shares or accrual, in the case of DC4 Shares) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) DC4 Share: D4 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC4 and DD4 and (ii) DD4 Share: D4 Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC4 and DD4 minus its nominal value.

16.6.4.2 If the D Trigger does not exist at the end of Year 6, then the Shares of Categories DC4 and DD4 shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

#### 16.7 Retesting

16.7.1 Subject to article 16.7.5, if at the end of Year 3, no B, C or D Trigger has occurred and none of the SR 1 Entitlements have arisen, the rights attaching to the Categories BC1, BD1, CC1, CD1, DC1 and DD1 for Year 3 shall be rolled over to Year 4 and a retesting as to the B Trigger, C Trigger and D Trigger shall be made with respect to the Categories BC1, BD1, CC1, CD1, DC1 and DD1 in Year 4, provided that if the relevant Trigger(s) are met, the determination of the SR 1 Entitlements shall be made with respect to the ASV of Year 4.

16.7.2 Subject to article 16.7.5, if at the end of Year 4, no B, C or D Trigger has occurred and none of the SR 2 Entitlements have arisen, the rights attaching to the Categories BC2, BD2, CC2, CD2, DC2 and DD2 for Year 4 shall be rolled over to Year 5 and a retesting as to the B Trigger, C Trigger and D Trigger shall be made with respect to the Categories BC2, BD2, CC2, CD2, DC2 and DD2 in Year 5, provided that if the relevant Trigger(s) are met, the determination of the SR 2 Entitlements shall be made with respect to the ASV of Year 5.

16.7.3 Subject to article 16.7.5, if at the end of Year 5, no B, C or D Trigger has occurred and none of the SR 3 Entitlements have arisen, the rights attaching to the Categories BC3, BD3, CC3, CD3, DC3 and DD3 for Year 5 shall be rolled over to Year 6 and a retesting as to the B Trigger, C Trigger and D Trigger shall be made with respect to the Categories BC3, BD3, CC3, CD3, DC3 and DD3 in Year 6, provided that if the relevant Trigger(s) are met, the determination of the SR 3 Entitlements shall be made with respect to the ASV of Year 6.

16.7.4 No retesting shall apply with respect to any SR 4 Entitlements.

16.7.5 The retesting provisions set forth herein are subject to the provisions of Article 18 (Change of Control - SR Share rights) and shall not apply in the event of a Change of Control of the Company.

**Art. 17. ASV.**

17.1 Subject to Article 18 (Change of Control - SR Share rights), in order to determine the SR Entitlements, at the end of each Year within a period of 150 days from (calendar) year end, the ASV shall be determined by an independent valuer appointed by the Remuneration Committee pursuant to the following principles, provided that the maximum ASV shall be one billion two hundred fifty million euro (€1,250,000,000):

17.1.1 The valuer shall determine the value of the Company for the purposes of the SR Class Rights herein by using the methodology(ies) approved on or about the Restatement Date (including the Fairness Adjustments) (or as may be agreed thereafter between the holder of the FP Shares and the holders holding a simple majority of SR Shares (other than the Reserve Shares) (the Methodology) and make for the determination of the ASV at the end of a given Year further the following adjustments:

17.1.1.1 for Year 3, deduction of five million euro (€5,000,000);

17.1.1.2 for Year 4, (i) deduction of five million euro (€5,000,000) and (ii) thereafter an amount equal to a 7% compounded discount (from 01.01. to 31.12) on the result after (i);

17.1.1.3 for Year 5, (i) deduction of five million euro (€5,000,000) and (ii) thereafter an amount equal to a 7% compounded discount (for 2 years, each time from 01.01 to 31.12) on the result after (i); and

17.1.1.4 for Year 6, (i) deduction of five million euro (€5,000,000) and (ii) thereafter an amount equal to a 7% compounded discount (for 3 years, each time from 01.01 to 31.12) on the result after (i).

**Art. 18. Change of Control - SR Share rights.** In the event of a Change of Control, the provisions of Article 16 and Article 17 shall not longer be applicable (save as set forth below) and be replaced by the provisions set forth in this Article (subject to the due completion of the transaction leading to the Change of Control).

18.1 Change of Control Prior to Year 3

In the event of a Change of Control occurring prior to Year 3, the rights of the SR Shares shall be determined as follows:

18.1.1 Class B

18.1.1.1 Categories BC and BD entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the B Early COC Trigger, in the aggregate to the B Early COC Amount (the B Early COC Entitlement). If the number of Shares in Categories BC and BD decreases, the B Early COC Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories BC or BD shall, if the B Early COC Trigger exists, be entitled (either through distribution or accrual as appropriate) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) BC Share: B Early COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC and BD and (ii) BD Share: B Early COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC and BD minus its nominal value (as the case may be).

18.1.1.2 If the B Early COC Trigger does not exist, then the Shares of Categories BC and BD shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

18.1.2 Class C

18.1.2.1 Categories CC and CD entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the C Early COC Trigger, in the aggregate to the C Early COC Amount (the C Early COC Entitlement). If the number of Shares in Categories CC and CD decreases, the C COC Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories CC or CD shall, if the C Early COC Trigger exists, be entitled (either through distribution or accrual as appropriate) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) CC Share: C Early COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC and CD and (ii) CD Share: C Early COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC and CD minus its nominal value (as the case may be).

18.1.2.2 If the C Early COC Trigger does not exist, then the Shares of Categories CC and CD shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

18.1.3 Class D

18.1.3.1 Categories DC and DD entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the D Early COC Trigger, in the aggregate to the D Early COC Amount (the D Early COC Entitlement). If the number of Shares in Categories DC and DD decreases, the D Early COC Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories DC or DD shall, if the D Early COC Trigger exists, be entitled (either through distribution or accrual as appropriate) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) DC Share: D Early COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC and DD and (ii) DD Share: D Early COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC and DD minus its nominal value (as the case may be).

18.1.3.2 If the D Early COC Trigger does not exist, then, the Shares of Categories DC and DD shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

## 18.2 Change of Control after Year 3

In the event of a Change of Control occurring after Year 3, the rights of the SR Shares shall be determined as follows:

18.2.1 SR Shares outstanding at the time of a Change of Control but for which either a Trigger already occurred in the relevant Year (and thus the relevant Entitlement (if any) has arisen) or where at the end of the relevant Year the relevant Trigger was not met, shall have the Entitlements (if any) determined pursuant to the provisions of Article 16 (other than article 16.7 Retesting). If any such Shares would have been subject to the retesting provisions set forth in article 16.7 Retesting had there been no Change of Control, the provisions of 18.2.5 (COC Retesting) shall apply to such Shares.

### 18.2.2 Class B

18.2.2.1 Categories BC and BD entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the B COC Trigger, in the aggregate to the B COC Amount (the B COC Entitlement). If the number of Shares in Categories BC and BD decreases, the B COC Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories BC or BD shall, if the B COC Trigger exists, be entitled (either through distribution or accrual as appropriate) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) BC Share: B COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC and BD and (ii) BD Share: B COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories BC and BD minus its nominal value (as the case may be).

18.2.2.2 If the B COC Trigger does not exist, then, the Shares of Categories BC and BD shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

### 18.2.3 Class C

18.2.3.1 Categories CC and CD entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the C COC Trigger, in the aggregate to the C COC Amount (the C COC Entitlement). If the number of Shares in Categories CC and CD decreases, the C COC Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories CC or CD shall, if the C COC Trigger exists, be entitled (either through distribution or accrual as appropriate) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) CC Share: C COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC and CD and (ii) CD Share: C COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories CC and CD minus its nominal value (as the case may be).

18.2.3.2 If the C COC Trigger does not exist, then, the Shares of Categories CC and CD shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

### 18.2.4 Class D

18.2.4.1 Categories DC and DD entitle the holders thereof, subject to the occurrence of the D COC Trigger, in the aggregate to the D COC Amount (the D COC Entitlement). If the number of Shares in Categories DC and DD decreases, the D COC Entitlement shall be reduced accordingly. Each Share of Categories DC or DD shall, if the D COC Trigger exists, be entitled (either through distribution or accrual as appropriate) to the amount resulting from the following formulas respectively: (i) DC Share: D COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC and DD and (ii) DD Share: D COC Entitlement (adjusted as the case may be) divided by the number of Shares in issue in Categories DC and DD minus its nominal value (as the case may be).

18.2.4.2 If the D COC Trigger does not exist, then, the Shares of Categories DC and DD shall have no entitlement other than the Minimum Entitlement (if any).

### 18.2.5 COC Retesting

18.2.5.1 If upon a Change of Control any SR Shares are outstanding which would have been subject to the retesting provisions set forth in article 16.7 Retesting had there been no Change of Control, the rights attaching to such SR Shares shall be subject to a retesting as to the B COC Trigger, C COC Trigger and D COC Trigger as appropriate, provided that if the relevant COC Trigger(s) are met, the determination of the relevant Entitlements shall be made with respect to the COC ASV and the provisions of article 18.2.1.

## 18.3 Partial Change of Control

In the event of a Partial Change of Control the provisions of Article 18 shall apply mutatis mutandis to the relevant pro rata portion of the SR Shares and the Entitlements be determined accordingly as may be provided for in any Shareholder Arrangement (if any).

## **Art. 19. COC ASV.**

19.1.1 In the event of a Change of Control, in order to determine the Entitlements of the SR Shares in accordance with Article 18, the COC ASV shall be determined on the value of the Company resulting from the transaction triggering the Change of Control (taking into account the appropriate adjustments for escrow provisions, earn out, decreases, deferred payment or like provisions), provided that the maximum COC ASV shall be one billion two hundred fifty million euro (€1,250,000,000) and making for the determination of the COC ASV at the end of a given Year further the following adjustments:

19.1.1.1 prior to Year 3, deduction of five million euro (€5,000,000);

19.1.1.2 for Year 3, deduction of five million euro (€5,000,000);

19.1.1.3 for Year 4, (i) deduction of five million euro (€5,000,000) and (ii) thereafter an amount equal to a 7% compounded discount (from 01.01. to 31.12) on the result after (i);

19.1.1.4 for Year 5, (i) deduction of five million euro (€5,000,000) and (ii) thereafter an amount equal to a 7% compounded discount (for 2 years, each time from 01.01 to 31.12) on the result after (i); and

19.1.1.5 for Year 6, (i) deduction of five million euro (€5,000,000) and (ii) thereafter an amount equal to a 7% compounded discount (for 3 years, each time from 01.01 to 31.12) on the result after (i).

#### **Art. 20. Meetings of Shareholders - Annual General Meeting.**

20.1 Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

20.2 The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Senningerberg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the last Wednesday of April in each year at 11.30 am. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

20.3 Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Subject as set forth below, notice of all meetings of Shareholders shall be given to each Shareholder by registered mail at least eight (8) days before the meeting is to take place and shall state the time, date, place and agenda for such meeting. The Board of Directors shall be responsible for calling all meetings of Shareholders. If all of the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders, and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

20.4 A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or by cable or telegram or telex.

20.5 Except as otherwise provided for herein or as required by law, resolutions at a duly constituted meeting of Shareholders will be passed by a simple majority of the votes cast.

20.6 The Board of Directors, acting reasonably, may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any meeting of Shareholders.

General meetings of Shareholders shall be presided over by the chairman of the Board of Directors, or, in his absence, by any other person designated by the general meeting.

**Art. 21. Amendments of Articles.** The Articles of Incorporation may be amended from time to time by a resolution of the general meeting of Shareholders to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg and as may otherwise be provided herein.

**Art. 22. Accounting Year.** The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 1991.

#### **Art. 23. Auditor.**

23.1 Subject to applicable law, the operations of the Company and its financial situation including particularly its books shall be supervised by one or several auditors, who shall satisfy the requirements of Luxembourg law as to honourableness and professional experience (réviseur d'entreprises) and who shall carry out the duties prescribed by the applicable Luxembourg laws.

23.2 Subject to applicable law, the auditors shall be elected by the annual general meeting of Shareholders for a term not exceeding one (1) year and until their successors are elected. Subject to applicable law, the auditors in office may be removed at any time by the general meeting Shareholders with or without cause.

#### **Art. 24. Distributions.**

24.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to a non distributable reserve as required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the issued capital of the Company.

24.2 The general meeting of Shareholders will determine how the annual results of the Company will be disposed of in accordance with the provisions of the present Articles. The general meeting of Shareholders may resolve to distribute any distributable net profits, reserves and/or premium (subject to the provisions of the present Articles).

24.3 The distributions declared may be paid in Euro or any other currency selected by the Board of Directors and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors (subject to the resolutions of the general meeting of Shareholders). The Board of Directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate distributions funds into the currency of their payment.

24.4 A distribution declared but not paid (and not claimed) on a Share after five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share and shall be forfeited by the holder of such Share, and revert to the Company. No interest will be paid on distributions declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

24.5 Interim dividends may be declared and paid by the Board of Directors subject to (i) the prior written consent of a simple majority of the FP Shares and (ii) observing the terms and conditions provided by law.

**Art. 25. Liquidation.**

25.1 In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of Shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation (subject to applicable law).

25.2 Any liquidation surplus shall be distributed in accordance with the present Articles.

**Art. 26. Sole Shareholder.** If, and as long as one Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single Shareholder company pursuant to the provisions of Company Law.

**Art. 27. Definitions.**

ASV	Means the value of the Company determined and adjusted in accordance with Article 17 (provided that the ASV cannot be higher than one billion two hundred fifty million euro (€1,250,000,000))
Articles or Articles of Incorporation	Means the present articles of incorporation of the Company as amended from time to time
B COC Amount	Means €12,500,000 minus any B1 Entitlement, B2 Entitlement and B3 Entitlement previously arisen (and/or paid) and minus any Entitlements pursuant to Article 16.2.1 (without double-counting)
B COC Trigger	Means that upon a Change of Control the Company has an COC ASV of seven hundred million euro (€700,000,000)
B Early COC Amount	Means twelve million five hundred thousand euro (€12,500,000) minus any Entitlements pursuant to Article 16.2.1 (without double-counting)
B Early COC Trigger	Means that upon a Change of Control the COC ASV is at least equal to the amount resulting from five hundred million euro (€500,000,000) plus 12% daily compounding interest
B Trigger	Means that as at the relevant Year end that the Company has an ASV of seven hundred million euro (€700,000,000)
C COC Amount	Means thirty percent (30%) of the C COC Excess minus any C1 Entitlement, C2 Entitlement and C3 Entitlement previously arisen (and/or paid) and minus any Entitlements pursuant to Article 16.2.1 (without double-counting)
C COC Excess	Means the amount by which the COC ASV is above seven hundred million euro (€700,000,000) but only up to eight hundred million euro (€800,000,000)
C COC Trigger	Means that upon a Change of Control t the COC ASV is above seven hundred million euro (€700,000,000)
C Early COC Amount	Means thirty percent (30%) of the C Early COC Excess minus any Entitlements pursuant to Article 16.2.1 (without double-counting)
C Early COC Excess	Means the amount by which the COC ASV is above the amount of the C Early COC Trigger but only up to the amount D COC Early Trigger
C Early COC Trigger	Means that upon a Change of Control the COC ASV is at least equal to the amount resulting from five hundred million euro (€500,000,000) plus 12% daily compounding interest
C Excess	Means the amount by which the ASV as at the relevant Year end is above seven hundred million euro (€700,000,000) but only up to eight hundred million euro (€800,000,000)
C Trigger	Means that as at the relevant Year end that the Company has an ASV of at least seven hundred million euro (€700,000,000)
Capitalising Sub-Classes	Means sub-classes BC, CC, and DC of Shares (composed of Categories BC1, BC2, BC3, BC4, CC1, CC2, CC3, CC4, DC1, DC2, DC3 and DC4 (as long as Shares are in issue in such Categories))
Categories BC	Means Categories BC1, BC2, BC3 and BC4 (as long as Shares are in issue in such Categories)
Categories BD	Means Categories BD1, BD2, BD3 and BD4 (as long as Shares are in issue in such Categories)
Categories CC	Means Categories CC1, CC2, CC3 and CC4 (as long as Shares are in issue in such Categories)
Categories CD	Means Categories CD1, CD2, CD3 and CD4 (as long as Shares are in issue in such Categories)

Categories DC	Means Categories DC1, DC2, DC3 and DC4 (as long as Shares are in issue in such Categories)
Categories DD	Means Categories DD1, DD2, DD3 and DD4 (as long as Shares are in issue in such Categories)
Category	Means a category of Shares of the Company
Change of Control	Means a Sale Event or an IPO Event
Class	Means a class of Shares of the Company
Class B	Means class B of Shares composed of Categories BC1, BD1, BC2, BD2, BC3, BD3, BC4 and BD4 (as long as Shares are in issue in such Categories)
Class C	Means class C of Shares composed of Categories CC1, CD1 CC2, CD2, CC3, CD3, CC4 and CD4 (as long as Shares are in issue in such Categories)
Class D	Means class C of Shares composed of Categories DC1, DD1, DC2, DD2, DC3, DD4, DC4 and DD4 (as long as Shares are in issue in such Categories)
COC ASV	Means the ASV of the Company determined upon a Change of Control in accordance with Article 19 (provided that COC ASV cannot be higher than one billion two hundred fifty million euro (€1,250,000,000))
COC Trigger	Means the B COC Trigger, the C COC Trigger and/or the D COC Trigger
Company Law	Means the law of 10 <sup>th</sup> August 1915 on commercial companies
D COC Amount	Means twenty percent (20%) of the D COC Excess minus any D1 Entitlement, D2 Entitlement and D3 Entitlement previously arisen (and/or paid) and minus any Entitlements pursuant to Article 16.2.1 (without double-counting)
D COC Excess	Means the amount by which upon a Change of Control the COC ASV is above eight hundred million euro (€800,000,000) but only up to one billion two hundred fifty million euro (€1,250,000,000)
D COC Trigger	Means that upon a Change of Control, the Company has an COC ASV of at least eight hundred million euro (€800,000,000)
D Early COC Amount	Means twenty percent (20%) of the D Early COC Excess minus any Entitlements pursuant to Article 16.2.1 (without double-counting)
D Early COC Excess	Means the amount by which the COC ASV is above the amount of the D Early Trigger but only up to one billion two hundred fifty million euro (€1,250,000,000)
D Early COC Trigger	Means if the COC ASV is at least equal to the amount resulting from five hundred million euro (€500,000,000) plus 17% daily compounding interest
D Excess	Means the amount by which the ASV is as at the relevant Year end above eight hundred million euro (€800,000,000) but only up to one billion two hundred fifty million euro (€1,250,000,000)
D Trigger	Means that as at the relevant Year end the Company has an ASV of at least eight hundred million euro (€800,000,000)
Distribution Conditions	Means that the Company must have sufficient available net reserves and/or profits for distribution
Dividend Sub-Classes	Means sub-classes BD, CD, and DD of Shares (composed of BD1, BD2, BD3, BD4, CD1, CD2, CD3, CD4, DD1, DD2, DD3 and DD4 (as long as Shares are in issue in such Categories))
Entitlement	Means any SR Entitlement or Minimum Entitlement
Fairness Adjustments	Means the upwards or down wards adjustments to be made for the determination of the ASV of a given Year provided for in the Methodology
FP Group	Means the Group which has Friends Provident plc as parent company or a successor company of Friends Provident plc which is the ultimate parent of the Group
FP Shares	Means the Shares of Class FP
General Meeting	Means the general meeting of Shareholders
Group	Means in relation to a company (wherever incorporated), that company, any company of which it is (directly or indirectly) a Subsidiary (its holding company) (if relevant) and any other Subsidiaries of any such holding company; and each company in a Group is a member of the Group (Group Member)
IPO	Means the listing and sale of all the FP Shares (of the shares of a holding company of the Company) on a recognised exchange
IPO Event	Means an IPO or Partial IPO
Lock Up Period	Means the period ending on 31 <sup>st</sup> December 2015

Minimum Entitlement	Means ten percent (10%) of the nominal value of a Share
Partial Change of Control	Means a Partial Sale or a Partial IPO
Partial IPO	Means the listing of all of the FP Shares (or the shares of a holding company of the Company) on a recognised exchange and the sale of more than twenty-five per cent (25%) or more but less than one-hundred per cent (100%) of such shares
Partial Sale	Means the disposal of twenty-five per cent (25%) or more of the FP Shares by the Shareholder or of the business of the Company by net asset value by the holder of the FP Shares to a Third Party but excluding a Sale
Remuneration Committee	Means the remuneration committee from time to time of the parent company of the FP Group
Reserve Holder	Means the holder(s) of FP Shares holding Reserve SR Shares
Reserve SR Shares	Means the 572,400 SR Shares held by the Reserve Holder on the Restatement Date for warehousing purposes with the intention as the case may be and as appropriate to transfer all or part of such SR Shares to new shareholders or existing holders of SR Shares at the sole discretion of the Reserve Holder
Restatement Date	Means 3 <sup>rd</sup> June 2009
Retesting Provisions	Means the provisions as to Retesting set forth in Article 16.7
Sale	Means the disposal of one-hundred per cent (100%) of the FP Shares by the Shareholder or of the business of the Company by net asset value to a Third Party
Sale Event	Means a Sale or Partial Sale
Security Interest	Means any mortgage, charge, pledge, lien, encumbrance, hypothecation or assignment or any other agreement or arrangement having the effect of conferring security or any third party option or other right (other than to the holder of the FP Shares or a FP Group member)
Shareholder	Means a holder of one or more Shares
Shareholder Arrangement	Means a shareholder or like agreement (if any) entered into between all or part of the shareholders of the Company, provided that the holder(s) of the FP Shares is a party thereto and provided further that either the Company is a party thereto or notified to [and acknowledged by] the Company
Shares	Means the shares of the Company divided into different classes, sub-classes and categories as set forth in the Articles
SR 1 Entitlements	Means the B1, C1 and D1 Entitlements (if any)
SR 2 Entitlements	Means the B2, C2 and D2 Entitlements (if any)
SR 3 Entitlements	Means the B3, C3 and D3 Entitlements (if any)
SR 4 Entitlements	Means the B4, C4 and D4 Entitlements (if any)
SR Entitlements	Means the SR 1 Entitlements, the SR 2 Entitlements, the SR 3 Entitlements and the SR 4 Entitlements (if any)
SR Shares	Means Shares of Classes B, C and/or D
Sub-Class	Means a sub-class of Shares of the Company and namely the Capitalising Sub-Classes and the Dividending Sub-Classes
Subsidiary	Means in relation to a company (wherever incorporated) (the holding company), any subsidiary undertaking or other company in which the holding company (or a person acting on its behalf) directly or indirectly holds or controls either: (a) a majority of the voting rights exercisable at general meetings of the company; or (b) the right to appoint or remove directors having a majority of the voting rights exercisable at meetings of the board of directors of that company
Third Party	Means any person which is not a Group Member of the FP Group
Transfer	Means any transfer of one or more Shares or any direct, indirect or legal or beneficial right or interest therein in any manner whatsoever including by way of a sale, disposal, transfer, pledge, encumbrance of any kind, charge, assignment, option or otherwise; and to Transfer, Transferee, Transferring or Transferred, Transferable shall be construed accordingly
Trigger	Means the B Trigger, the C Trigger and/or D Trigger
Year	Means Year 3, Year 4, Year 5 and Year 6 respectively
Year 3	Means 2011
Year 4	Means 2012
Year 5	Means 2013



**Art. 28. Applicable law.** For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

#### *Seventh resolution*

The meeting resolved to acknowledge and approve the provision on the automatic reclassification of SR Shares (as defined in the Articles) into FP Shares on a one to one ratio on the conditions set forth in the Articles.

The meeting also resolved to acknowledge and approve the provision on the reclassification of SR Shares held by the Reserve Holder, at the written request of the Reserve Holder, from a Capitalising Sub-Class into the corresponding Dividend Sub-Class (or vice versa, as the case may be) (each as defined in the Articles) on the conditions set forth in the Articles.

The meeting finally resolved to grant authorisation to the board of directors of the Company or to its delegates to record any such reclassification and to amend the Articles accordingly.

There being no further items on the agenda, the meeting was closed.

#### *Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present extraordinary general meeting, have been estimated at about eight thousand Euro.

There being no further business on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall prevail.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing parties signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le troisième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de «Lombard International Assurance S.A.» (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, constituée le 26 juillet 1991 par acte notarié de Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C) au numéro 338 du 13 septembre 1991.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 13 décembre 2005 par acte du notaire Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C numéro 1865 du 5 octobre 2006.

L'assemblée a été présidée par Me Toinon Hoss, maître en droit, résidant à Luxembourg. A été désigné comme secrétaire Me Miriam Schinner, maître en droit, résidant à Luxembourg et comme scrutateur Me Carole Winandy, maître en droit, résidant à Luxembourg.

La présidente a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par eux soient indiqués sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste sera attachée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Il résulte de la liste de présence que l'ensemble des un million deux cent cinquante mille (1.250.000) actions émises par la Société sont représentées à l'assemblée générale et les actionnaires de la Société déclarent qu'ils ont eu connaissance en temps utile de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

A. Division des actions par la réduction de la valeur nominale des actions de la Société d'un euro cinq neuf un centimes d'euros (€1,5911) à un centime d'euro (€0,01) par action, afin que le capital social émis d'un million neuf cent quatre-vingt huit mille huit cent soixante-quinze euros (€1.988.875) soit représenté par cent quatre-vingt dix-huit millions huit cent quatre-vingt sept mille cinq cents (198.887.500) actions; reclassification des un million deux cent cinquante mille (1.250.000) actions existantes en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) actions d'une valeur nominale d'un centime d'euro (€0,01) et émission de cent quatre-vingt dix-sept millions six cent trente-sept mille cinq cents (197.637.500) actions ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (€0,01);

B. Décision de supprimer la numérotation des actions;

C. Création de quatre (4) classes d'actions, à savoir Classe FP, Classe B, Classe C et Classe D; création de catégories à l'intérieur des Classes B, C et D, à savoir, pour la Classe B, Catégorie BC1, Catégorie BD1, Catégorie BC2, Catégorie

BD2, Catégorie BC3, Catégorie BD3, Catégorie BC4 et Catégorie BD4, pour la Classe C, Catégorie CC1, Catégorie CD1, Catégorie CC2, Catégorie CD2, Catégorie CC3, Catégorie CD3, Catégorie CC4 et Catégorie CD4, et pour la Classe D, Catégorie DC1, Catégorie DD1, Catégorie DC2, Catégorie DD2, Catégorie DC3, Catégorie DD3, Catégorie DC4 et Catégorie DD4; chaque Classe et chaque Catégorie ayant les droits et obligations tels que décrits dans les statuts modifiés et reformulés selon le point E;

D. Reclassification de l'intégralité des cent quatre-vingt dix-huit millions huit cent quatre-vingt sept mille cinq cents (198.887.500) actions existantes (suivant le point A)) en cent quatre-vingt dix-huit millions huit cent quatre-vingt sept mille cinq cents (198.887.500) Actions FP;

E. Augmentation du capital social émis de la Société à deux millions six mille huit cent soixante-quinze euros (€2.006.875) par l'émission d'un total d'un million huit cent mille (1.800.000) actions divisées en Catégories BC1, BC2, BC3, BC4, CC1, CC2, CC3, CC4, DC1, DC2, DC3 et DC4 (à présent, pas d'émission d'Actions dans les Sous-Classes Dividendes), d'une valeur nominale d'un centime d'euro (€0,01) chacune et pour un prix total de souscription de cinq millions d'euros (€5.000.000); souscription et paiement de toutes les nouvelles actions émises à l'intérieur des Sous-Classes Capitalisantes par Friends Provident plc. (le Souscripteur) et affectation d'un montant de dix-huit mille euros (€18.000) au capital social et le solde de quatre millions neuf cent quatre-vingt-deux mille euros à la prime d'émission de la Société librement distribuable:

Catégorie d'Actions à l'intérieur de la Classe B	Nombre d'Actions émis pour être souscrit dans la Catégorie en question
BC1	150.000
BC2	150.000
BC3	150.000
BC4	150.000
Catégorie d'Actions à l'intérieur de la Classe C	Nombre d'Actions émis pour être souscrit dans la Catégorie en question
CC1	150.000
CC2	150.000
CC3	150.000
CC4	150.000
Catégorie d'Actions à l'intérieur de la Classe D	Nombre d'Actions émis pour être souscrit dans la Catégorie en question
DC1	150.000
DC2	150.000
DC3	150.000
DC4	150.000

F. Modification et reformulation des statuts coordonnés de la Sociétés (à l'exception de l'objet social de la Société), notamment et sans limitation afin d'y inclure les modifications concernant le capital social et les actions conformément aux points ci-dessus, de déterminer les droits et obligations de chacune des Classes et Catégories, et chacune de ces modifications telles que décrites dans les statuts modifiés et reformulés, substantiellement dans la forme annexée aux procurations (les Statuts);

G. Reconnaissance et approbation de la disposition concernant la reclassification automatique des Actions SR (telles que définies dans les Statuts) en Actions FP à un taux de reclassification de un à un selon les conditions décrites dans les Statuts; reconnaissance et approbation de la disposition concernant la reclassification des Actions SR détenues par le Détenteur de Réserve, sur demande écrite du Détenteur de Réserve de la Sous-Classe Capitalisante dans la Sous-Classe Dividende correspondante (ou vice-versa, selon les cas) (chacune telle que définie dans les Statuts) selon les conditions décrites dans les Statuts; autorisation au conseil d'administration de la Société ou à ses délégués d'enregistrer de telles reclassifications et de modifier les Statuts en conséquence.

(Tous les points à l'ordre du jour sont liés et peuvent uniquement être adoptés ensemble).

Après approbation de ce qui précède, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité par l'assemblée:

*Première résolution*

L'assemblée a décidé de diviser les actions par la réduction de la valeur nominale des actions de la Société d'un euro cinq neuf un centimes d'euros (€1,5911) à un centime d'euro (€0,01) par action, afin que le capital social émis d'un million neuf cent quatre-vingt huit mille huit cent soixante-quinze euros (€1.988.875) soit représenté par cent quatre-vingt dix-huit millions huit cent quatre-vingt sept mille cinq cents (198.887.500) actions.

L'assemblée a en conséquence décidé de reclassifier les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) actions existantes en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) actions d'une valeur nominale d'un centime d'euro (€0,01) et d'émettre cent quatre-vingt dix-sept millions six cent trente-sept mille cinq cents (197.637.500) actions ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (€0,01).

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée a décidé de supprimer la numérotation des actions afin qu'à l'avenir les actions de la Société ne seront pas numérotées.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée a décidé de créer quatre (4) classes d'actions, à savoir Classe FP, Classe B, Classe C et Classe D.

L'assemblée a par ailleurs décidé de créer des catégories à l'intérieur des Classes B, C et D, à savoir, pour la Classe B, Catégorie BC1, Catégorie BD1, Catégorie BC2, Catégorie BD2, Catégorie BC3, Catégorie BD3, Catégorie BC4 et Catégorie BD4, pour la Classe C, Catégorie CC1, Catégorie CD1, Catégorie CC2, Catégorie CD2, Catégorie CC3, Catégorie CD3, Catégorie CC4 et Catégorie CD4, et pour la Classe D, Catégorie DC1, Catégorie DD1, Catégorie DC2, Catégorie DD2, Catégorie DC3, Catégorie DD3, Catégorie DC4 et Catégorie DD4.

L'assemblée a décidé d'accorder à chacune des Classes et Catégories d'actions les droits et obligations tels que décrits dans les statuts modifiés et reformulés selon la cinquième résolution.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée a décidé de reclassifier l'intégralité des cent quatre-vingt dix-huit millions huit cent quatre-vingt sept mille cinq cents (198.887.500) actions existantes (suivant la première résolution) en cent quatre-vingt dix-huit millions huit cent quatre-vingt sept mille cinq cents (198.887.500) Actions FP.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société à concurrence de dix-huit mille euros (€18.000) pour le porter de son montant actuel à deux millions six mille huit cent soixante-quinze euros (€2.006.875) par l'émission d'un total de un million huit cent mille (1.800.000) actions divisées en Catégories tel que décrit dans le tableau de souscription de l'ordre du jour (à présent, pas d'émission d'Actions dans les Sous-Classes Dividendes), d'une valeur nominale d'un centime d'euro (€0,01) chacune et pour un prix total de souscription de cinq millions d'euros (€5.000.000).

A ensuite comparu Friends Provident plc, représenté par Me Toinon Hoss, prénommée, et a souscrit aux actions ainsi émises, l'unique autre actionnaire de la Société confirmant avoir reçu des informations suffisantes et renonçant expressément à tout droit de préemption au prorata et à tout droit à souscrire à de nouvelles actions.

Le prix de souscription total de cinq millions d'euros (€5.000.000) des nouvelles actions émises est intégralement payé en espèces et sera affecté pour dix-huit mille euros (€18.000) au capital social et le solde de quatre millions neuf cent quatre-vingt-deux mille euros (€4.982.000) sera affecté à la prime d'émission librement distribuable de la Société.

Preuve du paiement du prix d'émission a été apportée au notaire instrumentant.

#### *Sixième résolution*

L'assemblée a décidé de modifier et reformuler les statuts de la Société (à l'exception de l'objet social de la Société), notamment et sans limitation afin d'y inclure les modifications concernant le capital social et les actions conformément aux points décrits à l'ordre du jour, de déterminer les droits et obligations de chacune des Classes et Catégories d'Actions, et chacune de ces modifications telles que décrites dans les statuts modifiés et reformulés (les Statuts), substantiellement comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Constitution, Dénomination.** Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires, une société en la forme d'une société anonyme, sous la dénomination de LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A. (la Société).

**Art. 2. Durée.** La Société est établie pour une durée indéterminée. La Société peut être dissoute, à n'importe quel moment, par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification de statuts.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet de faire au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, pour elle ou pour le compte de tiers, toutes opérations d'assurances et de réassurance de la branche "Vie" soit principalement:

1) les opérations d'assurances avec ou sans réassurance

- en cas de décès;

- en cas de vie;

- mixte;

- se rapportant aux garanties que comportent à titre accessoire, les assurances sur la vie et qui, à la suite de maladie ou d'accident, notamment en cas d'invalidité, prévoient une prestation non indemnitaire et complémentaire à la prestation principale.

2) les opérations de capitalisation;

3) la gestion de fonds collectifs de retraite et, plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus désigné.

Par ailleurs, la Société peut conclure des contrats avec, et détenir des participations sous quelque forme que ce soit dans, des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou autres entités, y compris des sociétés d'assurance, afin de favoriser

ses opérations, y compris l'acquisition par achat, souscription, ou toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, d'obligations ou autres titres de toute nature et gérer, développer et administrer son portefeuille.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Senningerberg. Il peut être créé, par simple décision du Conseil d'Administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1 La Société a un capital social émis de deux millions six mille huit cent soixante-quinze euros (2.006.875 €) représenté par un total de deux cent millions six cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (200.687.500) Actions entièrement libérées, ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'euro (€0,01) par action, divisées comme suit en diverses Classes, Sous-Classes et Catégories d'Actions, avec les droits et obligations tels que précisés dans les présents Statuts:

cent quatre-vingt-dix-huit millions huit cent quatre-vingt-sept mille cinq cent (198.887.500) Actions FP,

six cent mille (600.000) Actions de Classe B divisées en quatre Sous-Classes Capitalisantes comme suit: cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie BC1, cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie BC2, cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie BC3 et cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie BC4;

six cent mille (600.000) Actions de Classe C divisées en quatre Sous-Classes Capitalisantes comme suit: cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie CC1, cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie CC2, cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie CC3 et cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie CC4;

six cent mille (600.000) Actions de Classe D divisées en quatre Sous-Classes Capitalisantes comme suit: cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie DC1, cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie DC2, cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie DC3 et cent cinquante mille (150.000) Actions de Catégorie DC4.

5.2 Des Actions pourront aussi être émises dans les Sous-Classes Dividendes suivantes:

Actions de Catégorie BD1, Actions de Catégorie BD2, Actions de Catégorie BD3 et Actions de Catégorie BD4;

Actions de Catégorie CD1, Actions de Catégorie CD2, Actions de Catégorie CD3 et Actions de Catégorie CD4;

Actions de Catégorie DD1, Actions de Catégorie DD2, Actions de Catégorie DD3 et Actions de Catégorie DD4.

De telles Sous-Classes Dividendes auront les droits tels que décrits dans les présents Statuts et seront émises conformément avec les dispositions des présents Statuts et de la loi applicable.

5.3 Suite à l'acquisition d'Actions SR par le(s) détenteur(s) des Actions FP après la Date de Refonte (autres que les Actions SR de Réserve) ou en ce qui concerne les Actions SR de Réserve détenues par le Détenteur de Réserve après l'Année 6, de telles Actions SR (y compris, afin d'éviter tout doute, les Actions SR de Réserve) seront automatiquement reclassées comme Actions FP sur base d'un taux de un à un. Le Conseil d'Administration (ou ses délégués) enregistrera une telle reclassification dans le registre des Actionnaires de la Société et dans les Statuts et faire modifier les présents Statuts en conséquence.

5.4 Toutes les Actions SR de Réserve détenues par le Détenteur de Réserve seront, à la demande écrite du Détenteur de Réserve dans l'optique d'un transfert à un Actionnaire SR nouveau ou existant, reclassées d'une Sous-Classe Capitalisante à la Sous-Classe Dividende correspondante (ou inversement, selon le cas) avant le transfert en cause. Le Conseil d'Administration (ou ses délégués) devra enregistrer une telle reclassification dans le registre des Actionnaires de la Société et dans les Statuts et faire modifier les présents Statuts en conséquence.

5.5 La Société pourra procéder au rachat de ses propres Actions selon les conditions et dans les limites prévues par le droit applicable.

5.6 La Société ne pourra pas émettre de fractions d'Actions. Le Conseil d'Administration sera autorisé, à sa discrétion, à effectuer un paiement en espèces ou à émettre des écrits au lieu de toute fraction d'Action.

5.7 Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par décision des Actionnaires adoptée selon la procédure requise pour la modification des présents Statuts.

5.8 Toute prime d'émission sera librement distribuable.

#### **Art. 6. Conseil d'Administration.**

6.1 La Société sera administrée par un Conseil d'Administration composé d'un minimum de trois (3) et d'un maximum de dix (10) membres qui peuvent mais n'ont pas besoin d'être Actionnaires de la Société.

6.2 Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période n'excédant pas 6 ans. Les administrateurs peuvent être réélus mais peuvent aussi être révoqués avec ou sans motif (ad nutum) par l'assemblée générale des Actionnaires.

**Art. 7. Président, Procédure au sein du Conseil.**

7.1 Le Conseil d'Administration devra élire parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire qui ne doit pas être administrateur et qui dressera les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des Actionnaires.

7.2 Des réunions du Conseil d'Administration se tiendront trimestriellement ou autrement, en cas de nécessité, à l'endroit indiqué dans la convocation. Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation de tout administrateur.

7.3 Le président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration mais, en son absence, le Conseil d'Administration pourra désigner, à la majorité des administrateurs présents, un autre administrateur pour assumer la présidence pour un temps.

7.4 Une convocation écrite pour toute réunion du Conseil d'Administration, incluant tous les points à l'ordre du jour, sera adressée à tous les administrateurs au moins cinq jours ouvrables avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans la convocation. Tout administrateur pourra se faire représenter lors des réunions en désignant par écrit ou par télécopieur, câble, télégramme ou télex un autre administrateur comme son mandataire.

7.5 Des réunions du Conseil d'Administration peuvent également en toutes circonstances être tenues par tout moyen de communication (y compris sans limitations pour les conférences téléphoniques) permettant aux administrateurs de s'entendre mutuellement.

7.6 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer ou agir valablement que si, tout au long de la réunion, au moins une majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les décisions seront prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

7.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également en toutes circonstances être prise par voie circulaire et consister en un ou plusieurs documents contenant les résolutions et signé (s) par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

7.8 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera automatiquement affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou directeurs de la Société possèdent un intérêt dans, ou sont administrateur, associé, directeur ou employé de cette autre société ou entreprise. Tout administrateur ou directeur de la Société assumant la fonction d'administrateur, d'associé, de directeur ou d'employé de toute société ou entreprise avec laquelle la Société devra contracter ou autrement entrer en relation ne devra, en raison d'un tel lien avec cette autre société ou entreprise, être automatiquement privé de délibérer et de voter ou d'agir en toute matière en relation avec un tel contrat ou relation d'affaire. Cependant, si un administrateur possède un intérêt (à titre personnel ou résultant de ses fonctions d'administrateur, associé, directeur ou employé de toute société ou entreprise concernée par les délibérations du Conseil d'Administration) dans toute délibération, cet intérêt devra être porté à la connaissance des autres administrateurs, qui devront décider, à la majorité des voix, si l'administrateur intéressé peut participer au vote relativement à cette transaction (suivant le droit applicable).

7.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le président ou, en son absence, par l'administrateur qui aura assumé la présidence lors de la réunion. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par tout autre administrateur.

**Art. 8. Gestion de la Société, Pouvoirs du Conseil, Pouvoirs de Signature.**

8.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour faire tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires, seront de la compétence du Conseil d'Administration.

8.2 Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs de gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société pour cette gestion, à un directeur général. Conformément à la loi, le Conseil d'Administration est aussi autorisé à déléguer certains pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, agissant soit seul, soit collectivement.

8.3 La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou par les signatures conjointes de deux personnes auxquelles de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration.

**Art. 9. Indemnisation du Conseil.**

9.1 Dans les limites de la loi applicable, la Société pourra indemniser tout administrateur ou directeur et ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des pertes, dommages ou dépenses (y incluses les dépenses légales raisonnables), raisonnablement occasionnés par lui en relation avec toutes actions, poursuites ou procès auxquels il aurait été partie en sa qualité d'administrateur ou de directeur de la Société ou de toute société dont la Société est actionnaire ou créancière et par laquelle il ne pourrait être indemnisé (si cette fonction a été assumée à la demande de la Société), sauf le cas où, dans pareils actions, poursuites ou procès, il serait finalement condamné pour négligence grave ou dol.

9.2 En cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnisation ne pourra être accordée que pour les matières couvertes par cet arrangement pour lesquelles la Société est informée par son avocat-conseil que l'administrateur ou le directeur n'ont pas commis un tel manquement à leurs devoirs.

9.3 Le droit à pareille indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef de l'administrateur ou du directeur.

#### **Art. 10. Actions sous forme nominative.**

10.1 Les actions sont émises sous forme nominative uniquement. Un registre des Actionnaires sera tenu au siège social de la Société où il sera mis à disposition et pourra être consulté par tous les Actionnaires. La propriété des Actions nominatives sera établie par inscription dans ledit registre. Un transfert d'Actions nominatives fait conformément aux présents Statuts sera mis à exécution au moyen d'une déclaration de transfert transcrite dans ledit registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs représentants dûment mandatés. La Société pourra accepter et inscrire dans le registre un Transfert sur la base d'une correspondance ou autre document constatant l'accord entre le cédant et le cessionnaire (applicable à tous les Transferts ou dispositions similaires contenues ou auxquelles il peut être fait référence dans les présents Statuts).

10.2 La Société ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par Action. Si une Action est détenue par plus d'une personne, les personnes se prévalant de la propriété de l'Action devront nommer une personne comme propriétaire de l'Action vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle Action jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée. La même règle sera applicable dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un débiteur gagiste et un créancier gagiste.

10.3 La Société considérera la personne au nom de laquelle les Actions sont inscrites dans le registre des Actionnaires comme le propriétaire unique de ces Actions nominatives. La Société sera entièrement libérée de toute responsabilité concernant des transactions relatives à ces Actions nominatives à l'égard des tiers et sera fondée à considérer comme non existant tout droit, intérêt ou revendication de la part d'un tel tiers concernant de telles Actions nominatives, mais sera toutefois soumise au droit de ce tiers d'exiger l'inscription ou le changement de l'inscription des Actions nominatives. Au cas où un détenteur d'Actions nominatives ne fournit pas d'adresse à laquelle toutes convocations et informations de la Société pourront être envoyées, la Société pourra autoriser d'en faire mention dans le registre des Actionnaires et l'adresse d'un tel détenteur sera considérée se situer au siège social de la Société ou à toute autre adresse déterminée de temps en temps par la Société, jusqu'à ce qu'une adresse différente sera fournie à la Société par ce détenteur. Le détenteur pourra, à tout moment, changer son adresse telle qu'inscrite dans le registre des Actionnaires par voie de notification écrite à la Société.

10.4 Sur demande écrite d'un Actionnaire, des certificats attestant de l'entrée de cet Actionnaire dans le registre des Actionnaires pourront être émis suivant les dénominations prescrites par le Conseil d'Administration. Les certificats ainsi émis répondront à des exigences de forme, de légende et de numéros d'identification définies par le Conseil d'Administration. De tels certificats seront signés de façon manuscrite ou par fax par deux administrateurs de la Société ou par un délégué du Conseil d'Administration.

10.5 Les certificats perdus, volés ou endommagés seront remplacés par la Société sur la preuve, la garantie et les indemnités considérées comme satisfaisantes par la Société, à condition que les certificats endommagés soient retournés avant la remise de nouveaux certificats d'Action.

**Art. 11. Droits de vote.** Chaque Action donne droit à un vote à l'assemblée générale des Actionnaires, sauf disposition contraire des présents Statuts ou de la loi.

#### **Art. 12. Transfert de Titres.**

12.1 Les Actions de la Société sont librement transmissibles sous réserve des dispositions prévues dans les présents Statuts et en particulier l'Article 13, l'Article 14 et l'Article 15, ainsi que les dispositions d'un Accord d'Actionnaires (le cas échéant).

#### **Art. 13. Blocage, Transferts permis.**

13.1 Aucun transfert d'Actions SR ne peut être effectué par un Détenteur d'Actions SR (autre que le Détenteur de Réserve) pendant la période de Blocage, à l'exception que:

13.1.1 Les Actions SR peuvent être transférées pendant la période de Blocage avec le consentement préalable exprès et écrit du détenteur d'Actions FP;

13.1.2 Les Actions SR peuvent être transférées au Détenteur de Réserve ou à la personne ou aux personnes indiquées par écrit par le Détenteur de Réserve; et

13.1.3 Les Actions SR peuvent être transférées conformément aux (et sous réserve des) dispositions de l'Article 14 et Article 15.

13.2 Tout Transfert d'Actions SR (ou droits y attachés) sera en plus des dispositions prévues dans les présents Statuts, soumis à la condition que le cessionnaire, dans tous les cas, s'il existe un Accord d'Actionnaires (le cas échéant) à ce moment-là, devienne partie à un tel accord.

13.3 Afin d'éviter tout doute, sauf autorisation expresse et par écrit du détenteur d'Actions FP, les Actions SR (autres que les Actions de Réserve SR) ne peuvent être soumises, et aucun détenteur d'Actions SR ne peut créer ou donner son accord pour créer, permettre d'exister ou permettre de subsister, un Droit de Garantie sur les Actions SR (ou autres droits similaires).

13.4 Les Actions SR, autres que les Actions de Réserve, sont soumises à de telles options qui pourront être prévues dans un Accord d'Actionnaires (le cas échéant).

**Art. 14. Drag Along, Tag Along.**

14.1 Au cas où le détenteur des Actions FP reçoit une offre qui constituerait un événement de Vente et décide, à son entière discrétion, d'accepter une telle offre, les dispositions de drag along, qui pourraient être prévues dans un Accord d'Actionnaires (le cas échéant) à ce moment-là, seront applicables aux Actions SR.

14.2 Sous réserve de l'Article 14.1, en cas d'un événement de Vente, toutes dispositions de tag along, qui pourraient être prévues dans un Accord d'Actionnaires (le cas échéant) à ce moment-là, seront applicables aux Actions SR.

**Art. 15. Leaver.** Les dispositions des présents Statuts (le cas échéant) et en particulier les dispositions telles que prévues aux Article 16 et Article 18 seront soumises aux dispositions leaver contenues dans un Accord d'Actionnaires (le cas échéant).

**Art. 16. Droits des Actions.**

16.1 Les Actions participeront aux résultats de la Société, tel que prévu dans les présents Statuts selon les dispositions de l'Article 18 (Changement de Contrôle - droits des Actions SR) et conformément aux dispositions y relatives d'un Accord d'Actionnaires.

16.1.1 Les Actions FP sont des Actions ordinaires qui donnent droit aux résultats de la Société autres que les Droits SR (le cas échéant).

16.1.2 Les Actions SR auront les droits tels que ceux décrits ci-dessous pour la Catégorie concernée et sont divisées en Sous-Classes Capitalisantes et en Sous-Classes Dividende (selon les dispositions de l'Article 18 (Changement de Contrôle - droits des Actions SR)).

16.1.2.1 Les droits s'attachant aux Actions de Sous-Classes Capitalisantes, suivant les présentes conditions, sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, après la survenance du Trigger pertinent au cours de l'Année en question accumulé sur les Actions de la ou des Catégories en cause, donneront droit aux présents détenteurs, dans la limite de la survenance du Trigger pertinent au cours de l'Année en question, dès liquidation ou rachat de telles Actions, de recevoir l'excédent de liquidation ou le montant du rachat reflétant de tels droits accumulés (sous réserve d'un excédent de liquidation net suffisant et/ou de réserves nettes distribuables et/ou de profits dans le cas d'un rachat).

16.1.2.2 Les Actions s'attachant aux Actions de Sous-Classes Dividende suivant les présentes conditions, sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, après la survenance du Trigger pertinent au cours de l'Année en question, aux détenteurs d'Actions des Catégories en question, dans la limite de la survenance du Trigger pertinent au cours de l'Année en question, à une distribution (en une ou plusieurs fois) correspondant en totalité à ces droits, sous réserve cependant des Conditions de Distribution. Si après la liquidation ou le rachat de telles Actions, les distributions n'ont pas encore eu lieu, les détenteurs de ces Actions auront le droit de recevoir l'excédent de liquidation ou le montant du rachat reflétant ces droits dans la mesure de ce qui n'a pas encore été distribué aux détenteurs en question (sous réserve d'un excédent de liquidation net suffisant et/ou de réserves nettes distribuables et/ou de profits dans le cas d'un rachat).

16.1.2.3 Tous Droits seront soumis à la condition que le Société dispose de réserves nettes suffisantes distribuables et/ou de profits.

**16.2 Droit Minimum**

16.2.1 Chaque Action émise par la Société donnera droit, à chaque distribution et sous réserve du montant distribué et des réserves et profits distribuables, au Droit Minimum. Le Droit Minimum des Actions FP sera soit distribué aux présents détenteurs ou sera accumulé jusqu'à liquidation ou rachat de ces Actions tel que décidé par l'Assemblée Générale. Le Droit Minimum sur les Actions de Sous-Classes Capitalisantes sera, sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, accumulé sur les Actions en question jusqu'à liquidation ou rachat de ces Actions, alors que le Droit Minimum sur les Actions de Classes Dividende sera, sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, distribué aux présents détenteurs.

16.2.2 Le Droit Minimum accumulé ou distribué sur des Actions SR sera déduit du Droit SR 1, du Droit SR 2, du Droit SR 3 et/ou du Droit SR 4, sans cependant être comptabilisé deux fois, et dans le cas d'un Changement de Contrôle, avant l'Année 3, le Droit Minimum accumulé ou distribué sur des Actions SR sera déduit du Droit B Early COC, du Droit C Early COC et/ou du Droit D Early COC, et après l'Année 3 le Droit Minimum accumulé ou distribué sur des Actions SR sera déduit du Droit B COC, du Droit C COC et/ou du Droit D COC, sans cependant être comptabilisé deux fois.

**16.3 Droits des Actions FP**

Les Actions FP et tous les droits ou titres de ces actions ne seront pas soumis à un Trigger.

**16.4 Droits des Actions de Classe B****16.4.1 Catégories BC1 et BD1**

16.4.1.1 Les Catégories BC1 et BD1 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du B Trigger à la fin de l'Année 3, à un montant total de trois millions cent vingt cinq mille euros (3.125.000 €) (le Droit B1). Si le nombre d'Actions des Catégories BC1 et BD1 diminue, le Droit B1 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories BC1 ou BD1 donnera, si le B Trigger existe à la fin de l'Année 3, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie BD1, soit par accumulation, dans le cas d'Actions BC1) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action BC1: Droit B1 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les

Catégories BC1 et BD1, et (ii) Action BD1: Droit B1 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories BC1 et BD1 moins la valeur nominale.

16.4.1.2 Si le B Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 3, alors, sous réserve des Dispositions de Réexamen prévues à l'Article 16.7, les Actions des Catégories BC1 et BD1 n'auront pas d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

#### 16.4.2 Catégories BC2 et BD2

16.4.2.1 Les Catégories BC2 et BD2 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du B Trigger à la fin de l'Année 4, à un montant total de trois millions cent vingt cinq mille euros (3.125.000 €) (le Droit B2). Si le nombre d'Actions des Catégories BC2 et BD2 diminue, le Droit B2 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories BC2 ou BD2 donnera, si le B Trigger existe à la fin de l'Année 4, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie BD2, soit par accumulation, dans le cas d'Actions BC2) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action BC2: Droit B2 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories BC2 et BD2, et (ii) Action BD2: Droit B2 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories BC2 et BD2 moins la valeur nominale.

16.4.2.2 Si le B Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 4, alors, sous réserve des Dispositions de Réexamen prévues à l'Article 16.7, les Actions des Catégories BC2 et BD2 n'auront pas d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

#### 16.4.3 Catégories BC3 et BD3

16.4.3.1 Les Catégories BC3 et BD3 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du B Trigger à la fin de l'Année 5, à un montant total de trois millions cent vingt cinq mille euros (3.125.000 €) (le Droit B3). Si le nombre d'Actions des Catégories BC3 et BD3 diminue, le Droit B3 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories BC3 ou BD3 donnera, si le B Trigger existe à la fin de l'Année 5, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie BD3, soit par accumulation, dans le cas des Actions BC3) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action BC3: Droit B3 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories BC3 et BD3, et (ii) Action BD3: Droit B3 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories BC3 et BD3 moins la valeur nominale.

16.4.3.2 Si le B Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 5, alors, sous réserve des Dispositions de Réexamen prévues à l'Article 16.7, les Actions des Catégories BC3 et BD3 n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

#### 16.4.4 Catégories BC4 et BD4

16.4.4.1 Les Catégories BC4 et BD4 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du B Trigger à la fin de l'Année 6, à un montant total de trois millions cent vingt cinq mille euros (3.125.000 €) (le Droit B4). Si le nombre d'Actions des Catégories BC4 et BD4 diminue, le Droit B4 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories BC4 ou BD4 donnera, si le B Trigger existe à la fin de l'Année 6, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie BD4, soit par accumulation, dans le cas des Actions BC4) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action BC4: Droit B4 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories BC4 et BD4, et (ii) Action BD4: Droit B4 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories BC4 et BD4 moins la valeur nominale.

16.4.4.2 Si le B Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 6, alors, les Actions des Catégories BC4 et BD4 n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

#### 16.5 Droits des Actions de Classe C

##### 16.5.1 Catégories CC1 et CD1

16.5.1.1 Les Catégories CC1 et CD1 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du C Trigger à la fin de l'Année 3, au total à 7,5% du C Excès (le Droit C1). Si le nombre d'Actions des Catégories CC1 et CD1 diminue, le Droit C1 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories CC1 ou CD1 donnera, si le C Trigger existe à la fin de l'Année 3, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie CD1, soit par accumulation, dans le cas des Actions CC1) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action CC1: Droit C1 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC1 et CD1, et (ii) Action CD1: Droit C1 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC1 et CD1 moins la valeur nominale.

16.5.1.2 Si le C Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 3, alors, sous réserve des Dispositions de Réexamen prévues à l'Article 16.7, les Actions des Catégories CC1 et CD1 n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

##### 16.5.2 Catégories CC2 et CD2

16.5.2.1 Les Catégories CC2 et CD2 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du C Trigger à la fin de l'Année au total à 7,5% du C Excès (le Droit C2). Si le nombre d'Actions des Catégories CC2 et CD2 diminue, le Droit C2 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories CC2 ou CD2 donnera, si le C Trigger existe à la fin de l'Année 4, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie CD2, soit par accumulation, dans le cas des Actions CC2) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action CC2: Droit C2 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC2 et CD2, et (ii) Action CD2: Droit C2 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC2 et CD2 moins la valeur nominale.

16.5.2.2 Si le C Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 4, alors, sous réserve des Dispositions de Réexamen prévues à l'Article 16.7, les Actions des Catégories CC2 et CD2 n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).



### 16.5.3 Catégories CC3 et CD3

16.5.3.1 Les Catégories CC3 et CD3 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survivance du C Trigger à la fin de l'Année 5, au total à 7,5% du C Excès (le Droit C3). Si le nombre d'Actions des Catégories CC3 et CD3 diminue, le Droit C3 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories CC3 ou CD3 donnera, si le C Trigger existe à la fin de l'Année 5, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie CD3, soit par accumulation, dans le cas des Actions CC3) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action CC3: Droit C3 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC3 et CD3, et (ii) Action CD3: Droit C3 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC3 et CD3 moins la valeur nominale.

16.5.3.2 Si le C Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 5, alors, sous réserve des Dispositions de Réexamen prévues à l'Article 16.7, les Actions des Catégories CC3 et CD3 n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

### 16.5.4 Catégories CC4 et CD4

16.5.4.1 Les Catégories CC4 et CD4 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survivance du C Trigger à la fin de l'Année 6, au total à 7,5% du C Excès (le Droit C4). Si le nombre d'Actions des Catégories CC4 et CD4 diminue, le Droit C4 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories CC4 ou CD4 donnera, si le C Trigger existe à la fin de l'Année 6, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie CD4, soit par accumulation, dans le cas des Actions CC4) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action CC4: Droit C4 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC4 et CD4, et (ii) Action CD4: Droit C4 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC4 et CD4 moins la valeur nominale.

16.5.4.2 Si le C Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 6, alors les Actions des Catégories CC4 et CD4 n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

## 16.6 Droits des Actions de Classe D

### 16.6.1 Catégories DC1 et DD1

16.6.1.1 Les Catégories DC1 et DD1 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survivance du D Trigger à la fin de l'Année 3, au total à 5% du D Excès (le Droit D1). Si le nombre d'Actions des Catégories DC1 et DD1 diminue, le Droit D1 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories DC1 ou DD1 donnera, si le D Trigger existe à la fin de l'Année 3, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie DD1, soit par accumulation, dans le cas des Actions DC1) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action DC1: Droit D1 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC1 et DD1, et (ii) Action DD1: Droit D1 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC1 et DD1 moins la valeur nominale.

16.6.1.2 Si le D Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 3, alors, sous réserve des Dispositions de Réexamen prévues à l'Article 16.7, les Actions des Catégories DC1 et DD1 n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

### 16.6.2 Catégories DC2 et DD2

16.6.2.1 Les Catégories DC2 et DD2 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survivance du D Trigger à la fin de l'Année 4, au total à 5% du D Excès (le Droit D2). Si le nombre d'Actions des Catégories DC2 et DD2 diminue, le Droit D2 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories DC2 ou DD2 donnera, si le D Trigger existe à la fin de l'Année 4, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie DD2, soit par accumulation, dans le cas des Actions DC2) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action DC2: Droit D2 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC2 et DD2, et (ii) Action DD2: Droit D2 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC2 et DD2 moins la valeur nominale.

16.6.2.2 Si le D Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 4, alors, sous réserve des Dispositions de Réexamen prévues à l'Article 16.7, les Actions des Catégories CC2 et CD2 n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

### 16.6.3 Catégories DC3 et DD3

16.6.3.1 Les Catégories DC3 et DD3 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survivance du D Trigger à la fin de l'Année 5, au total à 5% du D Excès (le Droit D3). Si le nombre d'Actions des Catégories DC3 et DD3 diminue, le Droit D3 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories DC3 ou DD3 donnera, si le D Trigger existe à la fin de l'Année 5, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie DD3, soit par accumulation, dans le cas des Actions DC3) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action DC3: Droit D3 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC3 et DD3, et (ii) Action DD3: Droit D3 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC3 et DD3 moins la valeur nominale.

16.6.3.2 Si le D Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 5, alors, sous réserve des Dispositions de Réexamen prévues à l'Article 16.7, les Actions des Catégories CC3 et CD3 n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

### 16.6.4 Catégories DC4 et DD4

16.6.4.1 Les Catégories DC4 et DD4 donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survivance du D Trigger à la fin de l'Année 6, au total à 5% du D Excès (le Droit D4). Si le nombre d'Actions des Catégories DC4 et DD4 diminue, le Droit D4 sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories DC4 ou DD4 donnera, si le D Trigger existe à la fin de l'Année 6, droit (soit par distribution, dans le cas d'Actions de Catégorie DD4, soit par accumulation, dans le cas des Actions DC4) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action DC4: Droit D4

(ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC4 et DD4, et (ii) Action DD4: Droit D4 (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC4 et DD4 moins la valeur nominale.

16.6.4.2 Si le D Trigger n'existe pas à la fin de l'Année 6, alors les Actions des Catégories DC4 et DD4 n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

#### 16.7 Réexamen

16.7.1 Sous réserve de l'Article 16.7.5, si à la fin de l'Année 3, aucun B, C ou D Trigger ne s'est produit et aucun des Droits SR 1 n'est survenu, les droits s'attachant aux Catégories BC1, BD1, CC1, CD1, DC1 et DD1 pour l'Année 3 seront reportés sur l'Année 4 et un réexamen relatif au B Trigger, au C Trigger et au D Trigger sera opéré pour les Catégories BC1, BD1, CC1, CD1, DC1 et DD1 pendant l'Année 4, à condition que si le(s) Trigger(s) en question sont réunis, la détermination des Droits SR 1 sera opérée en considération de l'ASV de l'Année 4.

16.7.2 Sous réserve de l'Article 16.7.5, si à la fin de l'Année 4, aucun B, C ou D Trigger ne s'est produit et aucun des Droits SR 2 n'est survenu, les droits s'attachant aux Catégories BC2, BD2, CC2, CD2, DC2 et DD2 pour l'Année 4 seront reportés sur l'Année 5 et un réexamen relatif au B Trigger, au C Trigger et au D Trigger sera opéré pour les Catégories BC2, BD2, CC2, CD2, DC2 et DD2 pendant l'Année 5, à condition que si le(s) Trigger(s) en question sont réunis, la détermination des Droits SR 2 sera opérée en considération de l'ASV de l'Année 5.

16.7.3 Sous réserve de l'Article 16.7.5, si à la fin de l'Année 5, aucun B, C ou D Trigger ne s'est produit et aucun des Droits SR 3 n'est survenu, les droits s'attachant aux Catégories BC3, BD3, CC3, CD3, DC3 et DD3 pour l'Année 5 seront reportés sur l'Année 6 et un réexamen relatif au B Trigger, au C Trigger et au D Trigger sera opéré pour les Catégories BC3, BD3, CC3, CD3, DC3 et DD3 pendant l'Année 6, à condition que si le(s) Trigger(s) en question sont réunis, la détermination des Droits SR 3 sera opérée en considération de l'ASV de l'Année 6.

16.7.4 Il n'y aura pas de réexamen en relation avec des Droits SR 4.

16.7.5 Les dispositions de réexamen décrites dans les présents Statuts sont soumises aux dispositions de l'Article 18 (Changement de Contrôle - droits des Actions SR) et ne s'appliqueront pas dans le cas d'un Changement de Contrôle ou d'un Changement Partiel de Contrôle de la Société.

#### Art. 17. ASV.

17.1 Sous réserve de l'Article 18 (Changement de Contrôle - droits des Actions SR), afin de déterminer les Droits SR, à la fin de chaque Année endéans une période de 150 jours à compter de la fin de l'année (de calendrier), l'ASV sera déterminée par un expert indépendant nommé par le Comité de Rémunération selon les principes suivants, à condition que l'ASV maximale soit d'un milliard deux cent cinquante millions d'euros (1.250.000.000 €):

17.1.1 L'expert déterminera la valeur de la Société pour les besoins des présents Droits de Classe SR en utilisant la ou les méthode(s) approuvée(s) au moment ou à une date proche de la Date de Refonte (y incluant les Ajustements de Rééquilibrage) (ou ainsi qu'il peut être décidé par la suite entre le détenteur des Actions FP et les détenteurs détenant une simple majorité d'Actions SR (autres que les Actions de Réserve) (la Méthodologie) et fera, pour la détermination de l'ASV à la fin d'une Année donnée, les ajustements suivants:

17.1.1.1 pour l'Année 3, une déduction de cinq millions d'euros (5.000.000 €);

17.1.1.2 pour l'Année 4, (i) une déduction de cinq millions d'euros (5.000.000 €) et (ii) par la suite un montant égal à une remise composée de 7% (du 01.01. au 31.12) sur le résultat (i);

17.1.1.3 pour l'Année 5, (i) une déduction de cinq millions d'euros (5.000.000 €) et (ii) par la suite un montant égal à une remise composée de 7% (pour 2 ans, à chaque fois du 01.01. au 31.12.) sur le résultat (i); et

17.1.1.4 pour l'Année 6, (i) une déduction de cinq millions d'euros (5.000.000 €) et (ii) par la suite un montant égal à une remise composée de 7% (pour 3 ans, à chaque fois du 01.01. au 31.12.) sur le résultat (i).

**Art. 18. Changement de Contrôle - Droits des Actions SR.** Dans le cas d'un Changement de Contrôle, les dispositions des Article 16 et Article 17 ne seront plus applicables (sauf telles que décrites ci-dessous) et seront remplacées par les dispositions du présent Article (sous réserve de l'achèvement effectif de la transaction aboutissant au Changement de Contrôle).

#### 18.1 Changement de Contrôle avant l'Année 3

Dans le cas d'un Changement de Contrôle survenant avant l'Année 3, les droits des Actions SR seront déterminés comme suit:

##### 18.1.1 Classe B

18.1.1.1 Les Catégories BC et BD donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du B Early COC Trigger, au total au B Early COC Montant (le Droit B Early COC). Si le nombre d'Actions des Catégories BC et BD diminue, le Droit B Early COC sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories BC ou BD donnera, si le B Early COC Trigger existe, droit (soit par distribution, soit par accumulation, tel qu'approprié) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action BC: Droit B Early COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories BC et BD, et (ii) Action BD: Droit B Early COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories BC et BD moins la valeur nominale (le cas échéant). 18.1.1.2 Si le B Early COC Trigger n'existe pas, alors les Actions des Catégories BC et BD n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

### 18.1.2 Classe C

18.1.2.1 Les Catégories CC et CD donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du C Early COC Trigger, au total au C Early COC Montant (le Droit C Early COC). Si le nombre d'Actions des Catégories CC et CD diminue, le Droit C Early COC sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories CC ou CD donnera, si le C Early COC Trigger existe, droit (soit par distribution, soit par accumulation, tel qu'approprié) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action CC: Droit C Early COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC et CD, et (ii) Action CD: Droit C Early COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC et CD moins la valeur nominale (le cas échéant).

18.1.2.2 Si le C Early COC Trigger n'existe pas, alors les Actions des Catégories CC et CD n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

### 18.1.3 Classe D

18.1.3.1 Les Catégories DC et DD donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du D Early COC Trigger, au total au D Early COC Montant (le Droit D Early COC). Si le nombre d'Actions des Catégories DC et DD diminue, le Droit D Early COC sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories DC ou DD donnera, si le D Early COC Trigger existe, droit (soit par distribution, soit par accumulation, tel qu'approprié) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action DC: Droit D Early COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC et DD, et (ii) Action DD: Droit D Early COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC et DD moins la valeur nominale (le cas échéant).

18.1.3.2 Si le D Early COC Trigger n'existe pas, alors les Actions des Catégories DC et DD n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

## 18.2 Changement de Contrôle après l'Année 3

Dans le cas d'un Changement de Contrôle survenant après l'Année 3, les droits des Actions SR seront déterminés comme suit:

18.2.1 Les Actions SR émises au moment d'un Changement de Contrôle, mais pour lesquelles soit un Trigger est déjà survenu dans l'Année en question (et ainsi le Droit en question (le cas échéant) s'est produit) soit, quand à la fin de l'Année en question, le Trigger en question n'est pas survenu, se verront attribuées les Droits (le cas échéant) déterminés suivant les dispositions de l'Article 16 (autres que l'Article 16.7 Réexamen). Si de telles Actions avaient été soumises aux dispositions relatives au réexamen de l'Article 16.7 Réexamen en l'absence d'un Changement de Contrôle, les dispositions de l'Article 18.2.5 (Réexamen COC) s'appliqueront à de telles Actions.

### 18.2.2 Classe B

18.2.2.1 Les Catégories BC et BD donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du B COC Trigger, au total au B COC Montant (le Droit B COC). Si le nombre d'Actions des Catégories BC et BD diminue, le Droit B COC sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories BC ou BD donnera, si le B COC Trigger existe, droit (soit par distribution, soit par accumulation, tel qu'approprié) au montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action BC: Droit B COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories BC et BD, et (ii) Action BD: Droit B COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories BC et BD moins la valeur nominale (le cas échéant).

18.2.2.2 Si le B COC Trigger n'existe pas, alors les Actions des Catégories BC et BD n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

### 18.2.3 Classe C

18.2.3.1 Les Catégories CC et CD donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du C COC Trigger, au total au C COC Montant (le Droit C COC). Si le nombre d'Actions des Catégories CC et CD diminue, le Droit C COC sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories CC ou CD donnera, si le C COC Trigger existe, droit (soit par distribution, soit par accumulation, tel qu'approprié) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action CC: Droit C COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC et CD, et (ii) Action CD: Droit C COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories CC et CD moins la valeur nominale (le cas échéant).

18.2.3.2 Si le C COC Trigger n'existe pas, alors les Actions des Catégories CC et CD n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

### 18.2.4 Classe D

18.2.4.1 Les Catégories DC et DD donnent droit aux présents détenteurs, sous réserve de la survenance du D COC Trigger, au total au D COC Montant (le Droit D COC). Si le nombre d'Actions des Catégories DC et DD diminue, le Droit D COC sera réduit en conséquence. Chaque Action des Catégories DC ou DD donnera, si le D COC Trigger existe, droit (soit par distribution, soit par accumulation, tel qu'approprié) à un montant résultant respectivement des formules suivantes: (i) Action DC: Droit D COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC et DD, et (ii) Action DD: Droit D COC (ajusté le cas échéant) divisé par le nombre d'Actions émises dans les Catégories DC et DD moins la valeur nominale (le cas échéant).

18.2.4.2 Si le D COC Trigger n'existe pas, alors les Actions des Catégories DC et DD n'auront d'autre droit que le Droit Minimum (le cas échéant).

### 18.2.5 COC Réexamen

18.2.5.1 Si suite à un Changement de Contrôle, les Actions SR émises, qui auraient dû être soumises aux dispositions relatives au réexamen décrites à l'Article 16.7 Réexamen en l'absence de Changement de Contrôle, les droits attachés à de telles Actions SR seront soumis à un réexamen relativement au B COC Trigger, au C COC Trigger et au D COC Trigger, tel qu'approprié, à condition que si le(s) COC Trigger(s) en question sont réunies, la détermination des Droits en question sera faite par rapport à la COC ASV et aux dispositions de l'Article 18.2.1.

### 18.3 Changement Partiel de Contrôle

Dans le cas d'un Changement Partiel de Contrôle, les dispositions de l'Article 18 s'appliqueront mutatis mutandis au pro rata en question des Actions SR et les Droits seront déterminés conformément à ce qui peut être décidé dans un Accord d'Actionnaires (le cas échéant).

## Art. 19. COC ASV.

19.1.1 Dans l'hypothèse d'un Changement de Contrôle, afin de déterminer les Droits des Actions SR conformément à l'Article 18, la COC ASV sera déterminée sur base de la valeur de la Société résultant de la transaction déclenchant le Changement de Contrôle (en prenant en considération les ajustements appropriés pour les dispositions de séquestre, désintéressement, baisses, paiement différé ou dispositions similaires), à condition que la COC ASV maximale sera d'un milliard deux cent cinquante millions d'euros (1.250.000.000 €) et faisant pour la détermination de la COC ASV à la fin d'une année donnée les modifications suivantes:

19.1.1.1 avant l'Année 3, une déduction de cinq millions d'euros (5.000.000 €);

19.1.1.2 pour l'Année 3, une déduction de cinq millions d'euros (5.000.000 €);

19.1.1.3 pour l'Année 4, (i) une déduction de cinq millions d'euros (5.000.000 €) et (ii) par la suite un montant égal à une remise composée de 7% (du 01.01. au 31.12.) sur le résultat (i);

19.1.1.4 pour l'Année 5, (i) une déduction de cinq millions d'euros (5.000.000 €) et (ii) par la suite un montant égal à une remise composée de 7% (pour 2 ans, à chaque fois du 01.01. au 31.12.) sur le résultat (i); et

19.1.1.5 pour l'Année 6, (i) une déduction de cinq millions d'euros (5.000.000 €) et (ii) par la suite un montant égal à une remise composée de 7% (pour 3 ans, à chaque fois du 01.01. au 31.12.) sur le résultat (i).

## Art. 20. Assemblées des Actionnaires - Assemblée Générale Annuelle.

20.1 L'assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les Actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

20.2 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise, à Senningerberg au siège social de la Société ou à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier mercredi du mois d'avril à onze heures trente du matin.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

20.3 Les autres assemblées des Actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Sous réserve de ce qui précède, la convocation aux assemblées des Actionnaires sera adressée à chaque Actionnaire par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée et prévoira l'heure, la date, le lieu et l'ordre du jour de cette assemblée. Le Conseil d'Administration a la charge de convoquer toutes les assemblées des Actionnaires. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires, et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre de jour de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation ou publication préalable.

20.4 Un Actionnaire peut agir à toute assemblée des Actionnaires en nommant une autre personne comme étant son mandataire par écrit ou par fax, câble, télégramme ou télex.

20.5 Sauf disposition contraire de la loi ou des présents statuts, les résolutions des assemblées valablement convoquées seront adoptées à la majorité simple des votes exprimés.

20.6 Le Conseil d'Administration, agissant raisonnablement, peut fixer toutes les autres conditions auxquelles les Actionnaires devront satisfaire afin de pouvoir participer aux assemblées des Actionnaires.

Les assemblées générales des Actionnaires seront présidées par le président du Conseil d'Administration, ou, en son absence, par toute autre personne désignée par l'assemblée générale.

**Art. 21. Modifications des Statuts.** Les Statuts peuvent être modifiés par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires selon les exigences de quorum et de vote prévues par la loi luxembourgeoise et éventuellement prévues dans les présents Statuts.

**Art. 22. Année sociale.** L'exercice social commencera le 1<sup>er</sup> janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice social qui débutera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 1991.

### Art. 23. Réviseur d'entreprises.

23.1 Selon la loi applicable, les opérations et la situation financière de la Société, y compris plus particulièrement ses livres comptables, devront être contrôlés par un ou plusieurs réviseurs, qui satisferont aux exigences d'honorabilité et d'expérience professionnelle (réviseur d'entreprises) requises par la loi luxembourgeoise, et qui assumeront leurs tâches conformément aux dispositions des lois luxembourgeoises.

23.2 Selon la loi applicable, les réviseurs seront élus par l'assemblée générale annuelle des Actionnaires pour une durée n'excédant pas une (1) année et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Les réviseurs en fonction pourront être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des Actionnaires avec ou sans raison.

### Art. 24. Distributions.

24.1 Il sera prélevé, sur le bénéfice net annuel de la Société, cinq pourcents (5%) qui seront affectés à la réserve non distribuable prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pourcents (10%) du capital social souscrit.

24.2 L'assemblée générale des Actionnaires déterminera comme le résultat annuel de la Société sera utilisé conformément aux dispositions des présents Statuts. L'assemblée générale des Actionnaires peut décider de distribuer les profits nets distribuables, les réserves et/ou la prime (sous réserve des dispositions des présents Statuts).

24.3 Une distribution déclarée peut être payée en euro ou toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et être payée aux lieux et époques à déterminer par le Conseil d'Administration (sous réserve des décisions de l'assemblée générale des Actionnaires). Le Conseil d'Administration peut décider au final du taux de change applicable à la conversion des distributions dans la devise de paiement.

24.4 Une distribution déclarée sur une Action, mais non payée (et non réclamée) pendant 5 ans, ne pourra plus être réclamée par le détenteur de cette Action après cette date et deviendra caduque pour le détenteur de cette Action et reviendra à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur des distributions déclarées et non réclamées qui sont conservées par la Société pour le compte des détenteurs d'Actions.

24.5 Des dividendes intérimaires peuvent être déclarés et payés par le Conseil d'Administration et soumis (i) au consentement écrit et préalable d'une majorité simple d'Actions FP et (ii) à condition d'observer les termes et conditions fixés par la loi.

### Art. 25. Liquidation.

25.1 En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à sa liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) et qui seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires décidant la dissolution, laquelle assemblée déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération (sous réserve du droit applicable).

25.2 Tout excédent de liquidation sera distribué conformément aux présents Statuts.

**Art. 26. Actionnaire unique.** Si, et aussi longtemps qu'un seul Actionnaire détient toutes les Actions de la Société, celle-ci existera comme une société unipersonnelle en vertu des dispositions de la Loi sur les Sociétés.

### Art. 27. Définitions.

Accord d'Actionnaire	Signifie un pacte d'actionnaire ou un accord similaire (le cas échéant) conclu entre tout ou partie des actionnaires de la Société, à condition que le(s) détenteur(s) des Actions FP en est partie et à condition par ailleurs que soit la Société en est partie soit que la Société en est avisée et le reconnaît
Actionnaire	Signifie un détenteur d'une ou de plusieurs Actions
Actions	Signifie les actions de la Société divisées en différentes classes, sous-classes et catégories, tel que décrit dans les Statuts
Actions de Réserve SR	Signifie les 572.400 Actions SR détenues par le Détenteur de Réserve, dans un but d'entreposage à la date de Refonte, avec l'intention, le cas échéant, et tel qu'approprié, de transférer tout ou partie de ces Actions SR à de nouveaux actionnaires ou à des détenteurs existants d'Actions SR, à la seule discrétion du Détenteur de Réserve
Actions FP	Signifie les Actions de Classe FP
Actions SR	Signifie les Actions de Classes B, C et/ou D
Ajustements de Rééquilibrage	Signifie les ajustements vers le haut ou vers le bas qui doivent être faits pour la détermination de la ASV d'une Année donnée, tel que prévu dans la Méthodologie
Année	Signifie respectivement l'Année 3, l'Année 4, l'Année 5 et l'Année 6
Année 3	Signifie 2011
Année 4	Signifie 2012
Année 5	Signifie 2013

Année 6	Signifie 2014
Assemblée Générale	Signifie l'assemblée générale des Actionnaires
ASV	Signifie la valeur de la Société déterminée et ajustée conformément à l'Article 17 (à condition que la ASV ne peut pas être supérieure à un milliard deux cent cinquante millions d'euros (€1.250.000.000))
B COC Montant	Signifie €12.500.000 moins tout Droit B1, Droit B2 et Droit B3 précédemment survenus (et/ou payés) et moins tous Droits selon l'Article 16.2.1 (sans double comptabilisation)
B COC Trigger	Signifie que suite à un Changement de Contrôle la Société a une COC ASV de sept cent millions d'euros (€700.000.000)
B Early COC Montant	Signifie douze millions cinq cent mille euros (€ 12,500,000) moins tous Droits selon l'Article 16.2.1 (sans double comptabilisation)
B Early COC Trigger	Signifie que suite à un Changement de Contrôle la COC ASV doit au moins être égale au montant résultant des cinq cent millions d'euros (€500.000.000) plus 12% d'intérêts composés journaliers
B Trigger	Signifie qu'à la fin de l'Année en cause, la Société a une ASV de sept cent millions d'euros (€700.000.000)
C COC Excès	Signifie le montant selon lequel la COC ASV est supérieure à sept cent millions d'euros (€700.000.000) mais seulement à hauteur du montant de huit cent millions d'euros (€800.000.000)
C COC Montant	Signifie trente pourcent (30%) du C COC Excès moins tout Droit C1, Droit C2 et Droit C3 précédemment survenus (et/ou payés) et moins tous Droits selon l'Article 16.2.1 (sans double comptabilisation)
C COC Trigger	Signifie que suite à un Changement de Contrôle la COC ASV est supérieure à sept cent millions d'euros (€700.000.000)
C Early COC Excès	Signifie le montant selon lequel la COC ASV est supérieure au montant du C Early COC Trigger mais seulement à hauteur du montant du D Early COC Trigger
C Early COC Montant	Signifie trente pourcent (30%) du C Early COC Excès moins tous Droits conformément à l'Article 16.2.1 (sans double comptabilisation)
C Early COC Trigger	Signifie que suite à un Changement de Contrôle la COC ASV doit au moins être égale au montant résultant des cinq cent millions d'euros (€500.000.000) plus 12% d'intérêts composés journaliers
C Excès	Signifie le montant selon lequel la ASV, telle qu'à la fin de l'année en cause, est supérieure à sept cent millions d'euros (€700.000.000) mais seulement à hauteur du montant de huit cent millions d'euros (€800.000.000)
C Trigger	Signifie qu'à la fin de l'Année en cause, la Société a une ASV d'au moins sept cent millions d'euros (€700.000.000)
Catégorie	Signifie une catégorie d'Actions de la Société
Catégories BC	Signifie les Catégories BC1, BC2, BC3 et BC4 (pour autant que des Actions sont émises dans ces Catégories)
Catégories BD	Signifie les Catégories BD1, BD2, BD3 et BD4 (pour autant que des Actions sont émises dans ces Catégories)
Catégories CC	Signifie les Catégories CC1, CC2, CC3 et CC4 (pour autant que des Actions sont émises dans ces Catégories)
Catégories CD	Signifie les Catégories CD1, CD2, CD3 et CD4 (pour autant que des Actions sont émises dans ces Catégories)
Catégories DC	Signifie les Catégories DC1, DC2, DC3 et DC4 (pour autant que des Actions sont émises dans ces Catégories)
Catégories DD	Signifie les Catégories DD1, DD2, DD3 et DD4 (pour autant que des Actions sont émises dans ces Catégories)
Changement de Contrôle	Signifie un Evènement de Vente ou un Evènement d'IPO
Changement de Contrôle Partiel	Signifie une Vente Partielle ou une IPO Partielle
Classe	Signifie une classe d'Actions de la Société
Classe B	Signifie la classe B des Actions, composée des Catégories BC1, BD1, BC2, BD2, BC3, BD3, BC4 et BD4 (pour autant que des Actions sont émises dans ces Catégories)

Classe C	Signifie la classe C des Actions, composée des Catégories CC1, CD1, CC2, CD2, CC3, CD3, CC4 et CD4 (pour autant que des Actions sont émises dans ces Catégories)
Classe D	Signifie la classe D des Actions, composée des Catégories DC1, DD1, DC2, DD2, DC3, DD3, DC4 et DD4 (pour autant que des Actions sont émises dans ces Catégories)
COC ASV	Signifie la ASV de la Société déterminée suite à un Changement de Contrôle conformément à l'Article 19 (à condition que la COC ASV ne peut pas être supérieure à un milliard deux cent cinquante millions d'euros (€1.250.000.000))
COC Trigger	Signifie le B COC Trigger, le C COC Trigger et/ou le D COC Trigger
Comité de Rémunération	Signifie le comité de rémunération de temps en temps de la société-mère du Groupe FP
Conditions de Distribution	Signifie que la Société doit disposer de suffisamment de réserves nettes disponibles et/ou profits pour distribuer
D COC Excès	Signifie le montant selon lequel, suite à un Changement de Contrôle, la COC ASV est supérieure à huit cent millions d'euros (€800.000.000) (mais seulement à hauteur d'un milliard deux cent cinquante millions d'euros (€1.250.000.000))
D COC Montant	Signifie vingt pourcent (20%) du D COC Excès moins tout Droit D1, Droit D2 et Droit D3 précédemment survenus (et/ou payés) et moins tous Droits selon l'Article 16.2.1 (sans double comptabilisation)
D COC Trigger	Signifie que suite à un Changement de Contrôle la Société a une COC ASV d'au moins huit cent millions d'euros (€800.000.000)
D Early COC Excès	Signifie le montant selon lequel la COC ASV est supérieure au montant du D Early Trigger mais seulement à hauteur d'un milliard deux cent cinquante millions d'euros (€1.250.000.000)
D Early COC Montant	Signifie vingt pourcent (20%) du D Early COC Excès moins tous Droits conformément à l'Article 16.2.1 (sans double comptabilisation)
D Early COC Trigger	Signifie que la COC ASV est au moins égale au montant résultant des cinq cent millions d'euros (€500.000.000) plus dix-sept pourcent (17%) d'intérêts composés journaliers
D Excès	Signifie le montant selon lequel l'ASV, telle qu'à la fin de l'année en cause, est supérieure à huit cent millions d'euros (€800.000.000) mais seulement à hauteur du montant d'un milliard deux cent cinquante millions d'euros (€1.250.000.000)
D Trigger	Signifie qu'à la fin de l'Année en cause la Société a une ASV d'au moins huit cent millions d'euros (€800.000.000)
Date de Refonte	Signifie le 3 juin 2009
Détenteur de Réserve	Signifie le(s) détenteur(s) d'Actions FP détenant des Actions de Réserve SR
Dispositions de Réexamen	Signifie les dispositions relatives au Réexamen exposés à l'Article 16.7
Droit	Signifie tout Droit SR ou Droit Minimum
Droits SR	Signifie les Droits SR 1, les Droits SR 2, les Droits SR 3 et les Droits SR 4 (le cas échéant)
Droits SR 1	Signifie les Droits B1, C1 et D1 (le cas échéant)
Droits SR 2	Signifie les Droits B2, C2 et D2 (le cas échéant)
Droits SR 3	Signifie les Droits B3, C3 et D3 (le cas échéant)
Droits SR 4	Signifie les Droits B4, C4 et D4 (le cas échéant)
Droit de Garantie	Signifie tout hypothèque, charge hypothécaire, gage, privilège, charge, mise en gage ou cession ou tout autre contrat ou accord ayant pour effet de conférer des garanties ou option ou autre droit à un tiers (autre qu'au détenteur des Actions FP ou d'un membre du Groupe FP)
Droit Minimum	Signifie dix pourcent (10%) de la valeur nominale d'une Action
Evènement d'IPO	Signifie une IPO ou une IPO Partielle
Evènement de Vente	Signifie une Vente ou une Vente Partielle
Filiale	Signifie, en relation avec une société (quelque soit son lieu de constitution) (la société holding), toute entreprise filiale ou autre société dans laquelle la société holding (ou une personne agissant pour son compte) détient ou contrôle directement ou indirectement soit: (a) une majorité des droits de vote exerçables en assemblées générales de la société, ou

	(b) le droit de nommer ou révoquer les administrateurs ayant une majorité des droits de vote exerçables aux réunions du conseil d'administration de cette société
Groupe	Signifie en relation avec une société (quelque soit son lieu de constitution), qu'une société, toute société de qui elle est (directement ou indirectement) une Filiale (sa société holding) (le cas échéant) et toutes autres Filiales d'une telle société holding; et chaque société d'un Groupe est un membre du Groupe («Membre du Groupe»)
Groupe FP	Signifie le Groupe dont Friends Provident plc est la société mère ou dont un successeur de Friends Provident plc est l'ultime société-mère du Groupe
IPO	Signifie la cotation et la vente de toutes les Actions FP (ou des actions d'une société holding de la Société) sur un marché réglementé
IPO partielle	Signifie la cotation de toutes les Actions FP (ou des actions d'une société holding de la Société) sur un marché réglementé et la vente de plus de vingt-cinq pourcent (25%) mais moins de cent pourcent (100%) de telles actions
Période de Blocage	Signifie la période prenant fin le 31 décembre 2015
Loi sur les Sociétés	Signifie la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales
Sous-Classe	Signifie une sous-classe d'Actions de la Société à savoir les Sous-Classes Capitalisantes et les Sous-Classes Dividendes
Sous-Classes Capitalisantes	Signifie les sous-classes d'Actions BC, CC et DC (composées des Catégories BC1,BC2, BC3, BC4, CC1, CC2, CC3, CC4, DC1, DC2, DC3 et DC4 (pour autant que des Actions sont émises dans ces Catégories)
Sous-Classes Dividendes	Signifie les sous-classes d'Actions BD, CD et DD (composées de BD1, BD2, BD3, BD4, CD1, CD2, CD3, CD4, DD1, DD2, DD3 et DD4 (pour autant que des Actions sont émises dans ces Catégories))
Statuts ou Statuts Constitutifs	Signifie les présents statuts constitutifs de la Société tels que modifiés de temps en temps
Tiers	Signifie toute personne qui n'est pas un Membre du Groupe du Groupe FP
Transfert	Signifie tout transfert d'une ou de plusieurs Actions ou tout droit ou intérêt direct, indirect ou légal ou bénéficiaire d'une manière quelconque dans un tel transfert, y compris par voie de vente, disposition, transfert, gage, charge de toute nature, charge hypothécaire, cession, option ou autrement; et à Transférer, le Transféré, Transférant ou Transféré, Transférable seront construits en conséquence
Trigger	Signifie le B Trigger, le C Trigger et/ou le D Trigger
Vente	Signifie la vente de cent pourcent (100%) des Actions FP par l'Actionnaire ou des affaires de la Société par la valeur nette des avoirs à un Tiers
Vente Partielle	Signifie la vente de vingt-cinq pourcent (25%) ou plus des Actions FP par l'Actionnaire ou des affaires de la Société par la valeur nette des avoirs par le détenteur des Actions FP à un Tiers, mais en excluant une Vente

**Art. 28. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'est couvert par les présents Statuts, les Actionnaires se réfèrent à la législation applicable.

#### *Septième résolution*

L'assemblée a décidé de reconnaître et d'approuver la disposition concernant la reclassification automatique des Actions SR (telles que définies dans les Statuts) en Actions FP à un taux de reclassification de un à un selon les conditions décrites dans les Statuts.

L'assemblée a également décidé de reconnaître et d'approuver la disposition concernant la reclassification des Actions SR détenues par le Détenteur de Réserve, sur demande écrite du Détenteur de Réserve de la Sous-Classe Capitalisante dans la Sous-Classe Dividende correspondante (ou vice-versa, selon les cas) (chacune telle que définie dans les Statuts) selon les conditions décrites dans les Statuts.

L'assemblée a finalement décidé d'autoriser le conseil d'administration de la Société ou ses délégués d'enregistrer de telles reclassifications et de modifier les Statuts en conséquence.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a pris fin.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelques formes que ce soit, incombant à la Société sont évalués à environ huit mille Euro.

N'ayant pas d'autre opération à l'ordre du jour, l'assemblée est close en conséquence.

Le notaire soussigné, qui a connaissance et parle la langue anglaise, déclare par la présente que par réquisition des parties comparantes, le présent acte a été rédigé en anglais et suivi par la traduction française; à la demande des parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.



Dont Acte, fait et passé au Luxembourg, au jour mentionné précédemment.

Après avoir lu le présent acte les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS, M. SCHINNER, C. WINANDY, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 juin 2009. Relation: LAC/2009/21629. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009077815/211/1775.

(090093154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2009.

---

**Rosaline Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 21.023.

—  
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte dressé par le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 4 juin 2009, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 8 juin 2009, LAC/2009/21947,

que les actionnaires prononcent la clôture de la liquidation et déclarent que la société anonyme ROSALINE HOLDING S.A., en liquidation, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse, a cessé d'exister à partir du 4 juin 2009.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de 5 ans à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2009.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2009076852/20.

(090091612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

---

**COFI, Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie, Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 9.539.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2009, les mandats des Administrateurs MM. Frédéric WAGNER, Président, Drusbergstrasse 54, CH-8053 ZURICH, Massimo TRABALDO TOGNA, Vice-Président, Via A. Giussano 26, I-20145 Milan, Bruno PANIGADI, Secrétaire, Via T. Salvini, 4, I-20122 MILAN, Jean-Noël LEQUEUE, Chemin du Bois des Paresseux 30, B-6700 Arlon, Jean BODONI, rue des Aubépines, 180, L-1145 Luxembourg, Umberto TRABALDO TOGNA, Ch. Calandrini 6, CH-1231 CONCHES, Americo BORTUZZO, Am Biirk, 2, L-6231 BECH et Robert HOFFMANN, rue Principale 51, L-2590 Neuhaeusgen ont été renouvelés pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010. Le mandat du Réviseur d'Entreprises MAZARS, rue Henri M. Schnadt 10A, L-2530 Luxembourg, a été renouvelé pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 19 juin 2009.

Pour COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE SOUS FORME ABREGEE «COFI»

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President / -

Référence de publication: 2009076842/23.

(090090916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

---

**Courthéoux Société Anonyme.**

Siège social: L-8018 Strassen, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 6.813.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Strassen le 02 juin 2009*

*Nominations statutaires*

Les mandats d'administrateur de Mrs Louis Martin domicilié au 1 Rue Général Foy à 75008 Paris et Adrien Segantini domicilié au 61 rue de Leernes à 6111 Landelies, et de Réviseur d'Ernst & Young dont le siège est au n°7 Parc d'Activité L-5365 Munsbach viennent à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée décide de prolonger:

- les mandats d'Administrateur de Mrs Louis Martin domicilié au 1 Rue Général Foy à 75008 Paris et Adrien Segantini domicilié au 61 rue de Leernes à 6111 Landelies pour une période de 3 ans venant à échéance à l'issue de la l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012

- le mandat de Réviseur de Ernst & Young représenté par Monsieur Werner Weynand, dont le siège social est au n° 7 Parc d'Activité L-5365 Munsbach pour un 1 an échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Il en résulte que la composition actuelle du Conseil est la suivante:

- Monsieur Marc Tricot président administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010

- Monsieur Louis Martin, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012

- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012

Strassen, le 03 juin 2009.

Pour extrait conforme

Marc Tricot

Administrateur délégué

Référence de publication: 2009071365/29.

(090084674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**European Real Estate Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 123.812.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 19 mai 2009*

Il résulte de lettres recommandées adressées à la société ainsi que de l'assemblée tenue en date du 19 mai 2009 que les administrateurs Laurence Leleu, Christian Gaillot et Koen De Vleeschauwer ont démissionné de leurs mandats d'administrateur de la société et que AccountingWise SàRL a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 19 mai 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009071369/15.

(090084780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Goodyear, Société Anonyme.**

Siège social: L-7750 Colmar-Berg, avenue Gordon Smith.

R.C.S. Luxembourg B 4.441.

—  
Suivant l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège de la société le 27 avril 2009 à 11.00 heures,

L'Assemblée décide de nommer comme administrateurs de la Société Messieurs François Delé, Dominikus Golsong et Marc Junio, tous les trois demeurant professionnellement à Avenue Gordon Smith, L-7750 Colmar-Berg (Luxembourg), pour une période de six ans jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires en 2015 en remplacement de Messieurs Jean Bergh, John Jentgen et Jean Larbière, tous les trois demeurant professionnellement à Avenue Gordon Smith, L-7750 Colmar-Berg (Luxembourg).

L'Assemblée prend note de la désignation de Messieurs John Blum et René Kanivé, tous les deux demeurant professionnellement à Avenue Gordon Smith, L-7750 Colmar-Berg (Luxembourg), comme Administrateurs en tant que représentants salariés de la Société nommés par la Délégation Principale des Salariés avec courrier du 27 janvier 2009 en remplacement de Messieurs Marc Mossong et Jean-Claude Weis, tous les deux demeurant professionnellement à Avenue Gordon Smith, L-7750 Colmar-Berg (Luxembourg).

L'Assemblée désigne, sur proposition du Comité Mixte d'Entreprise, comme Réviseurs d'Entreprises pour la durée d'un an, la firme PricewaterhouseCoopers Sàrl, Luxembourg.

L'Assemblée prend note de la démission de Monsieur John Jentgen, demeurant professionnellement à Avenue Gordon Smith, L-7750 Colmar-Berg (Luxembourg) comme administrateur délégué.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration de déléguer à deux de ses membres la gestion journalière des affaires de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 4 juin 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009071375/28.

(090084865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Ekab S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 62.308.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009076284/11.

(090090463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Textilco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 40.730.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009076285/11.

(090090462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Globaltex Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 44.360.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009076286/11.

(090090461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Easy Hole Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 61.709.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 28 mai 2009 à 11.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de:
  - \* Monsieur Joseph WINANDY, 92, rue de l'Horizon, Plateau St Hubert, Itzig
  - \* COSAFIN S.A., Société Anonyme, représentée par M. Jacques BORDET ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, Avenue de la Porte-Neuve
- et de nommer Monsieur Koen LOZIE, 18, rue des Sacrifiés, L-8356 Garnich
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Mr Pierre SCHILL, 18A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009071394/21.

(090084395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Allbest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 124.079.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009076281/11.

(090090470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Hermitage S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 138.654.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009076282/11.

(090090467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Emomed Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.566.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009076283/11.

(090090465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**BBWP Europe KG Holdings II Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 120.241.

*Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 10 juin 2009*

Par les résolutions écrites du 10 juin 2009, l'associé de la société a décidé:

- D'accepter la démission de Mark Dunstan en tant que gérant de la Société, prenant effet le 10 juin 2009;

- D'accepter la démission de Gerard Dover en tant que gérant de la Société, prenant effet le 10 juin 2009;

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de:

- Mr. David DUJACQUIER, gérant, demeurant professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;

- Mr. Mark HATHERLY, gérant, demeurant professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;

- Mr. Geoff DUTAILLIS, gérant, demeurant professionnellement au Level 23, The Chifley Tower, NSW-2000 Sydney, Australia.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009071373/21.

(090084825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**High Performance Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 141.457.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009076289/11.

(090090455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Dream Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 133.825.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009076287/11.

(090090459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Meetshow International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 43.940.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009076280/11.

(090090471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**BBWP Nor Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 145.225.

*Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 10 juin 2009*

Par les résolutions écrites du 10 juin 2009, l'associé de la société a décidé:

- D'accepter la démission de Mark Dunstan en tant que gérant de la Société, prenant effet le 10 juin 2009;

- D'accepter la démission de Gerard Dover en tant que gérant de la Société, prenant effet le 10 juin 2009;

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de:

- Mr. David DUJACQUIER, gérant, demeurant professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;  
 - Mr. Mark HATHERLY, gérant, demeurant professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;  
 - Mr. Geoff DUTAILLIS, gérant, demeurant professionnellement au Level 23, The Chifley Tower, NSW-2000 Sydney, Australia.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009071371/21.

(090084830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**VH Estates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 138.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076338/10.

(090090118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Sanfede S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 132.439.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009076308/11.

(090090472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Agio Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 143.446.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009076307/11.

(090090474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**P.F.L. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 47.050.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 8 juin 2009*

1. M. Cornelius Martin BECHTEL a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.

2. M. Sinan SAR a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. Le nombre d'administrateurs a été diminué de 4 (quatre) à 3 (trois).

4. M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

5. M. Gérard BIRCHEN a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxemburg, le 9 JUIN 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour P.F.L. S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009071378/22.

(090084515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**The Private Equity Company SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 84.556.

Les comptes annuels au 30 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009076342/10.

(090090109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**CDA Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076341/10.

(090090110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**IFI Estates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 84.151.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076340/10.

(090090114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Burlington Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 74.792.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076339/10.

(090090116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Edi7, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 132.197.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 avril 2009, acte n°193 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX

Notaire

Référence de publication: 2009076705/14.

(090090950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

**Taya, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 4.324.831,00.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.051.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 avril 2009, acte n° 176 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX

Notaire

Référence de publication: 2009076707/14.

(090091019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

**Stratis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 75.094.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076383/10.

(090090207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Sunlight Energy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 130.432.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076384/10.

(090090205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Sprint Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 75.576.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076382/10.

(090090208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Sodinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 123.895.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076381/10.

(090090209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**DT Investments Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 118.536.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076385/10.

(090090203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**La Brasserie de la Mer, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 7, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 20.560.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076387/10.

(090090300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Modern Processing S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 38, rue Pafenbruch.

R.C.S. Luxembourg B 98.796.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19.06.09.

Signature.

Référence de publication: 2009076388/10.

(090090297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Jacquet International, Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 49.219.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean WAGENER  
*Administrateur*

Référence de publication: 2009076392/11.

(090090289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Diaverum Pooling GP & Co., SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 139.608.

Les comptes annuels pour la période du 6 juin 2008 au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey Group Sàrl

*Domiciliaire*

Signatures

Référence de publication: 2009076391/13.

(090090292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**BVT Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5531 Remich, 16, route de l'Europe.

R.C.S. Luxembourg B 106.947.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076395/10.

(090090258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**D.F. Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 44.663.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076394/10.

(090090261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**G. Finance, Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 19.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076396/10.

(090090257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Aderland Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 27.556.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

I. SCHUL / N. THIRION

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009076412/11.

(090090365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Marcell LuxCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 121.635.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.  
412F, route d'Esch  
L-2086 LUXEMBOURG  
Signatures

Référence de publication: 2009076411/13.

(090090366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Globalbrevets S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 94.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076408/10.

(090090236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Procobel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 15.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076407/10.

(090090240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Colim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 16.607.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076402/10.

(090090247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Miltox S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 77.207.

Le bilan de clôture de la liquidation au 12 mai 2009 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076440/11.

(090090431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Marcell LuxCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 121.635.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.  
412F, route d'Esch  
L-2086 LUXEMBOURG  
Signatures

Référence de publication: 2009076410/13.

(090090368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**ISKANDER Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.  
R.C.S. Luxembourg B 85.109.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076398/10.

(090090253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Costa dei Fiori S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 39.245.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076399/10.

(090090252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Savoy 74 Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 70.736.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAVOY 74 INVESTMENT S.A.  
Signatures  
*Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B*

Référence de publication: 2009076454/12.

(090090374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Japan Property Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: JPY 1.151.677.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, avenue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 127.974.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009076453/11.

(090090375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

---

**Lux HDD Holdco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 101.764.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lux HDD Holdco 2 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009076444/11.

(090090403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Land Lad S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.995.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009076413/10.

(090090361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Blader Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 35.263.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076401/10.

(090090250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Lux HDD Holdco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 101.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lux HDD Holdco 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009076443/11.

(090090406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Odessa International Holding S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 25.593.

Le bilan de clôture de la liquidation au 18 mai 2009 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/6/09.

Signature.

Référence de publication: 2009076439/11.

(090090434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Naked S.A. Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 102.293.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NAKED S.A. LUXEMBOURG

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009076409/12.

(090090369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**RB International Development Fund I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1341 Luxembourg, 7, place Clairefontaine.

R.C.S. Luxembourg B 139.408.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076451/10.

(090090380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Sapins S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 123.448.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076447/10.

(090090395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**NG Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.665.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2009076503/7241/11.

(090090174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Sofirata S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 58.689.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076448/10.

(090090390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Algeco/Scotsman Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 867.725.416,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 132.029.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 juin 2009.

Blanche MOUTRIER

Notaire

Référence de publication: 2009076511/272/13.

(090090330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2009.

**Koningslaan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 67.493.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 4 juin 2009*

1. Le nombre de gérants a été augmenté de 2 (deux) à 3 (trois).

2. M. Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

3. Tous les gérants ont le pouvoir d'engager la société par leur signature individuelle.

Veuillez prendre note de la nouvelle adresse de l'associée, NOWA HOLDING SARL, qui se situe désormais au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 8 juin 2009.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour KONINGSLAAN S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009071459/20.

(090084246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Central European Real Estate Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 40, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 101.753.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique tenue à Capellen en date du 26 mai 2009*

L'Assemblée Générale a pris connaissance de et a accepté la démission de la personne suivante avec effet immédiat:

- Monsieur Yves Desiront, avec adresse professionnelle au 40, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, en qualité d'administrateur.

L'Assemblée Générale a décidé de révoquer le mandat de la personne suivante avec effet immédiat:

- Monsieur Steven Davis, avec adresse professionnelle au Premyslovska 2845, CZ-13000 Prague, en qualité d'administrateur.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer la personne suivante avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur Nicolas Tommasini, avec adresse professionnelle au 25, Rue Balzac, F-75406 Paris, en qualité d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 5 juin 2009.

*Pour la Société*

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2009071351/23.

(090084341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**CGPA Ré, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 46.753.

—  
*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 14 décembre 2007*

1. Changement du représentant permanent de SAPA, Administrateur:

SAPA avise le Conseil qu'elle a désigné M. Henri SZEJNBAUM, demeurant professionnellement 46, rue Cardinet F-75017 PARIS, en remplacement de M. Michel JUIN parti en retraite, pour la représenter dans son mandat d'Administrateur de CGPA RE.

En conséquence, le Conseil procède à la mise à jour des pouvoirs de signatures selon les dispositions suivantes:

Tous les comptes bancaires de la Société fonctionneront comme suit:

- jusqu'à 13.000 EUR ou leur équivalent en devises:

\* sous la seule signature de Aon Captive Services Group (Europe), Dirigeant Agréé, représentée par la signature conjointe de deux de ses représentants selon le régime de signature interne à cette société.

ou

\* sous la seule signature de M. DEVORSINE.

- au-delà de 13.000 EUR ou leur équivalent en devises:

\* sous les signatures CONJOINTES de Aon Captive Services Group (Europe), Dirigeant Agréé, représentée par la signature conjointe de deux de ses représentants selon le régime de signature interne à cette société

et un administrateur parmi les trois personnes suivantes:

- M. DEVORSINE

- M. FIANI

- M. SZEJNBAUM

ou

\* sous les signatures CONJOINTES de deux administrateurs dont au minimum une des trois personnes suivantes:

- M. DEVORSINE

- M. FIANI

- M. SZEJNBAUM.

*Pour la Société*

Aon Captive Services Group (Europe)

Signature

Référence de publication: 2009071543/34.

(090084731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Baccarat Hotels & Residences Global Licensing (Lux), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 131.376.

—  
La dénomination de l'associé unique a changé et est devenue SH Group Global Licensing, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2009.

Référence de publication: 2009071545/11.

(090084942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---